



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/JUIN/078	OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE
<u>Date du conseil municipal</u> 30/06/2026	
<u>Date de la convocation</u> 24/06/2026	
<u>Date de l'affichage</u> 24/06/2026	

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Clotilde LAGOUTTE, Maire, en suite des convocations adressées le vingt-quatre juin deux mille vingt-six.

Étaient présents :

Clotilde **LAGOUTTE**, Maire

Abdelhakim **LACHHAB**, Maureen **BONNET-KHOULDI**, Michel **BILLOUT**, Pascale **DESPLATS**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Voahangy **HUÉ**, Mohamed **NOURO**, Sylvie **GALLOCHER**, Maires-adjoints.

Julien **BOUDET**, Mohammed **KHERBACH**, Prescilia **HENRY**, Lucie **BOURELY**, Romaine **BOKASSA-KIBOZI**, Adama **OUATTARA**, Catherine **MOLINA**, José **MORILLA**, Frédérique **HOUREUX**, Gérard **ESNAULT**, Pascal **BOURGET**, Nolwenn **LE BOUTER**, Catherine **LORMANN-D'HOKER**, Isabelle **WALCZYNSKI**, Stéphane **MOLINES**, Angélique **RAPPAILLES**, Cyril **AKPAMA**, Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Dramane **TRAORE** pouvoir à Abdelhakim **LACHHAB**

Ijoui **HAMMOUTI** pouvoir à Julien **BOUDET**

Jules **NOUGA NOUGA** pouvoir à Nolwenn **LE BOUTER**

Michel **BILLOUT** a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

DÉLIBÉRATION

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025,

VU le vote du Budget Primitif 2025, le Budget supplémentaire, les décisions modificatives et virements de crédits 2025,

VU le Compte de Financier Unique 2025 visé par la DGFIP le 23 avril 2026,

VU la commission Finances en date du 17 juin 2026,

CONSIDERANT la note de présentation brève et synthétique annexée à la présente délibération,

CONSIDERANT que la Maire dont le Compte financier unique est débattu peut assister à la séance au cours de laquelle le Conseil Municipal examine ce compte et au débat et doit se retirer au moment du vote,

CONSIDÉRANT que, suite au renouvellement électoral, lorsque l'ancienne Maire demeure membre de l'assemblée délibérante à un autre titre, il doit se retirer au moment du vote du compte financier unique, dès lors qu'il exerçait les fonctions d'ordonnateur pour les comptes de l'exercice examiné, en l'occurrence pour le CFU 2025,

CONSIDÉRANT que Madame la Maire a désigné Madame Sylvie GALLOCHER présidente de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique,

CONSIDERANT que Madame Nolwenn LE BOUTER était porteuse d'un pouvoir donné par Monsieur Jules NOUGA NOUGA, lequel n'a pu être exercé en raison de son retrait obligatoire de la séance pour ce point de l'ordre du jour,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Après avoir constaté la sortie de la salle du Conseil Municipal de Madame Clotilde LAGOUTTE, Maire, et Madame Nolwenn LE BOUTER, ancienne Maire et ordonnatrice au titre de l'exercice 2025, pour le vote du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique,

à la **MAJORITÉ** par 5 voix **POUR**

4 CONTRE (Sylvie **GALLOCHER**, Julien **BOUDET**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**,
Mohammed **KHERBACH**)

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

17 **ABSTENTIONS** (Abdelhakim **LACHHAB**, Maureen **BONNET-KHOULDI**, Michel **BILLOUT**, Pascale **DESPLATS**, Voahangy **HUÉ**, Mohamed **NOURO**, Prescilia **HENRY**, Lucie **BOURELY**, Romaine **BOKASSA-KIBOZI**, Adama **OUATTARA**, Catherine **MOLINA**, José **MORILLA**, Frédérique **HOUREUX**, Gérard **ESNAULT**, Pascal **BOURGET**, Dramane **TRAORE**, Ijou **HAMMOUTI**)

Après avoir constaté la sortie de la salle du Conseil Municipal de Madame Clotilde LAGOUTTE, Maire, et Madame Nolwenn LE BOUTER, ancienne Maire, pour le vote du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique,

ARTICLE 1 : Dit que le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique se présente comme suit :

Section de fonctionnement

En 2025, le total des dépenses réalisées pour l'exercice est de 709 258.24 €

- Chapitre 011 – Charges à caractère général :	347 010.37 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel :	359 596.25 €
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections :	704.00 €
- Chapitre 67 – Charges spécifiques :	1 947.62 €

Et le total des recettes encaissées pour l'exercice est de 440 321.76 €

- Chapitre 70 – Produits de services :	71 251.09 €
- Chapitre 74 – Dotations et participations :	347 228.00 €
- Chapitre 77 – Produits spécifiques :	21 842.67 €

Section d'investissement

En 2025, le total des dépenses réalisées pour l'exercice est de 6 963.45 €

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :	6 963.45 €
---	------------

Et le total des recettes encaissées pour l'exercice est de 704.00 €

- Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections :	704.00 €
--	----------

Soit :

Un résultat d'exercice déficitaire en section de fonctionnement de 268 936.48 €, auquel s'ajoute le solde excédentaire de l'exercice 2024 de 397 429.16 €, soit un solde excédentaire de clôture de 128 492.68 €.

Et

Un résultat d'exercice déficitaire en section d'investissement de 6 259.45 €, auquel s'ajoute le solde excédentaire de l'exercice 2024 de 123 755.60 €, soit un solde excédentaire de clôture de 117 496.15 €.

ARTICLE 2 : Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique selon la maquette budgétaire annexée et tel que présenté dans la note de synthèse jointe.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La Maire

Clotilde LAGOUTTE



Le secrétaire de séance

Michel BILLOUT

Certifié exécutoire compte-tenu de
la télétransmission en Sous-Préfecture
le
Et de la transmission ou notification et de la
publication le

La Maire,

Clotilde LAGOUTTE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

2026/JUIN/07

NOTE DE SYNTHESE

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE

Madame la maire présente au Conseil municipal le compte financier unique 2025 comme suit :

Section de fonctionnement

En 2025, le total des dépenses réalisées pour l'exercice est de 709 258.24 €

- Chapitre 011 – Charges à caractère général :	347 010.37 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel :	359 596.25 €
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections :	704.00 €
- Chapitre 67 – Charges spécifiques :	1 947.62 €

Et le total des recettes encaissées pour l'exercice est de 440 321.76 €

- Chapitre 70 – Produits de services :	71 251.09 €
- Chapitre 74 – Dotations et participations :	347 228.00 €
- Chapitre 77 – Produits spécifiques :	21 842.67 €

Section d'investissement

En 2025, le total des dépenses réalisées pour l'exercice est de 6 963.45 €

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :	6 963.45 €
---	------------

Et le total des recettes encaissées pour l'exercice est de 704.00 €

- Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections :	704.00 €
--	----------

Soit :

Un résultat d'exercice déficitaire en section de fonctionnement de 268 936.48 €, auquel s'ajoute le solde excédentaire de l'exercice 2024 de 397 429.16 €, soit un solde excédentaire de clôture de 128 492.68 €.

Et

Un résultat d'exercice déficitaire en section d'investissement de 6 259.45 €, auquel s'ajoute le solde excédentaire de l'exercice 2024 de 123 755.60 €, soit un solde excédentaire de clôture de 117 496.15 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte financier unique du budget annexe du centre aquatique pour l'année 2025.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

2026/JUIN/

PROJET DE DELIBERATION

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025,

VU le vote du Budget Primitif 2025, le Budget supplémentaire, les décisions modificatives et virements de crédits 2025,

VU le Compte de Financier Unique 2025 visé par la DGFIP le 23 avril 2026,

CONSIDERANT la note de présentation brève et synthétique annexée à la présente délibération,

CONSIDERANT que la Maire dont le Compte financier unique est débattu peut assister à la séance au cours de laquelle le Conseil Municipal examine ce compte et au débat et doit se retirer au moment du vote,

CONSIDÉRANT que, suite au renouvellement électoral, lorsque l'ancienne Maire demeure membre de l'assemblée délibérante à un autre titre, il doit se retirer au moment du vote du compte financier unique, dès lors qu'il exerçait les fonctions d'ordonnateur pour les comptes de l'exercice examiné, en l'occurrence pour le CFU 2025

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : Désigne Madame Sylvie Gallocher présidente de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique.

Après avoir constaté la sortie de la salle du Conseil Municipal de Madame Clotilde LAGOUTTE, Maire, et Madame Nolwenn LE BOUTER, ancienne Maire, pour le vote du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique,

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

ARTICLE 2 : Dit que le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique se présente comme suit :

Section de fonctionnement

En 2025, le total des dépenses réalisées pour l'exercice est de 709 258.24 €

- Chapitre 011 – Charges à caractère général :	347 010.37 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel :	359 596.25 €
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections :	704.00 €
- Chapitre 67 – Charges spécifiques :	1 947.62 €

Et le total des recettes encaissées pour l'exercice est de 440 321.76 €

- Chapitre 70 – Produits de services :	71 251.09 €
- Chapitre 74 – Dotations et participations :	347 228.00 €
- Chapitre 77 – Produits spécifiques :	21 842.67 €

Section d'investissement

En 2025, le total des dépenses réalisées pour l'exercice est de 6 963.45 €

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :	6 963.45 €
---	------------

Et le total des recettes encaissées pour l'exercice est de 704.00 €

- Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections :	704.00 €
--	----------

Soit :

Un résultat d'exercice déficitaire en section de fonctionnement de 268 936.48 €, auquel s'ajoute le solde excédentaire de l'exercice 2024 de 397 429.16 €, soit un solde excédentaire de clôture de 128 492.68 €.

Et

Un résultat d'exercice déficitaire en section d'investissement de 6 259.45 €, auquel s'ajoute le solde excédentaire de l'exercice 2024 de 123 755.60 €, soit un solde excédentaire de clôture de 117 496.15 €.

ARTICLE 3 : Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du centre aquatique selon la maquette budgétaire annexée et tel que présenté dans la note de synthèse jointe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans le respect du délai de recours de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Mairie de NANGIS (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21770327100171

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Annexe Centre aquatique - Aqualude (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	28

III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	37
D - Balance des comptes	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	50

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	62
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	63
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	64
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	65
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3 - Etat des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	71
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	72
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	73
B7.3 - Etat des emprunts garantis	74
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	75
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	76
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	77
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	78
B7.8 - Autres engagements donnés	79

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

B7.9 - Autres engagements reçus	80
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	81
B9 - Etat du personnel	82
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	85
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	86
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	87
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	88
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	89
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	90
C2.1 - Situation des AP	92
C2.2 - Situation des AE	93
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	94
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	101
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	108
D2 - Gestion des fonds européens	109
D3 - Actions de formation des élus	110
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	111
D5 - Identification des flux croisés	112
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	113
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	114
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	116
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	117
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	118
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	119
E - État des Contrôles du Compte Financier	120
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	121

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement :
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8 977

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1071.79

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	78,93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	49,05
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,78
4	Encours de dette / population (2)(3)	0
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,75 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	160,92 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
				Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A		15 200,00	462 228,92	477 428,92
	Recettes réalisées (1)	B		704,00	440 321,76	441 025,76
	Restes à réaliser	C		0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D		138 955,60	859 658,08	998 613,68
	Dépenses réalisées (1)	E		6 963,45	709 258,24	716 221,69
	Restes à réaliser	F		0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E		-6 259,45	-268 936,48	-275 195,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H		123 755,60	397 429,16	521 184,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H		117 496,15	128 492,68	245 988,83
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F		0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I		117 496,15	128 492,68	245 988,83

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AQUALUDE-NANGIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	123 755,60	0,00	-6 259,45	0,00	117 496,15
Fonctionnement	397 429,16	0,00	-268 936,48	0,00	128 492,68
Sous-Total	521 184,76	0,00	-275 195,93	0,00	245 988,83
TOTAL II	521 184,76	0,00	-275 195,93	0,00	245 988,83
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	521 184,76	0,00	-275 195,93	0,00	245 988,83

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : règle à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	128,76
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	397,43
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	-268,94
Constructions	4,17	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	257,25
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	7,09	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	11,27	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,71
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	5,17
Créances	265,67	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	19,88
Trésorerie	0,20	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	265,87	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	19,88
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	277,13	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	277,13

[1] Deduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	347,23	881,35
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	71,25	92,93
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	21,84	0,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	440,32	974,28
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	705,22	889,91
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	1,95	0,00
Impôts et taxes	1,38	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,70	5,17
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	709,26	895,08

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-268,94	79,19
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-268,94	79,19

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N						F
Libellés			Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP		0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole		0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP		0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)			0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)			0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne			0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB			0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB			0,00	0,00	0,00	0,00
CFE			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.1
Chapitre	Intitulé		Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		138 955,60	6 963,45	5,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			138 955,60	6 963,45	5,01	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			138 955,60	6 963,45	5,01	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice			138 955,60	6 963,45	5,01	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté			0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement			138 955,60	6 963,45		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RJ 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	15 200,00	704,00	4,63	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		15 200,00	704,00	4,63	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		15 200,00	704,00	4,63	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		123 755,60			
Total des recettes de la section d'investissement		138 955,60	704,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	477 910,46	345 967,50	1 042,87	347 010,37	72,61	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	360 100,00	359 596,25	0,00	359 596,25	99,86	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		842 510,46	705 563,75	1 042,87	706 606,62	83,87	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 947,62	1 947,62	0,00	1 947,62	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		844 458,08	707 511,37	1 042,87	708 554,24	83,91	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	15 200,00	704,00	0,00	704,00	4,63	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		15 200,00	704,00	0,00	704,00	4,63	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		859 658,08	708 215,37	1 042,87	709 258,24	82,50	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		859 658,08	708 215,37	1 042,87	709 258,24		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	115 000,92	45 040,99	26 210,10	71 251,09	61,96	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	347 228,00	347 228,00	0,00	347 228,00	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		462 228,92	392 268,99	26 210,10	418 479,09	90,54	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		462 228,92	414 111,66	26 210,10	440 321,76	95,26	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		462 228,92	414 111,66	26 210,10	440 321,76	95,26	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		397 429,16					
Total des recettes de la section de fonctionnement		859 658,08	414 111,66	26 210,10	440 321,76		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							B1

Chapitre / Article	Intitulé		Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics		0,00	706,00	0,00	706,00	0,00
2188	Autres		0,00	6 257,45	0,00	6 257,45	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles		138 955,60	6 963,45	0,00	6 963,45	131 992,15
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			138 955,60	6 963,45	0,00	6 963,45	131 992,15
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			138 955,60	6 963,45	0,00	6 963,45	131 992,15
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		138 955,60	6 963,45	0,00	6 963,45	131 992,15
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		138 955,60	6 963,45	0,00	6 963,45	131 992,15

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2

Chapitre / Article	Intitulé		Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics		0,00	460,00	0,00	460,00	0,00
28188	Autres		0,00	244,00	0,00	244,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		15 200,00	704,00	0,00	704,00	14 496,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement			15 200,00	704,00	0,00	704,00	14 496,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice			15 200,00	704,00	0,00	704,00	14 496,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		123 755,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		138 955,60	704,00	0,00	704,00	138 251,60

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00	450,00	0,00	450,00	0,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	13 865,25	0,00	13 865,25	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	167 062,98	0,00	167 062,98	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	64 283,58	0,00	64 283,58	0,00
60621	Combustibles	0,00	90 343,77	44 301,80	46 041,97	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	119,38	0,00	119,38	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	4 613,91	979,09	3 634,82	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	7 657,20	472,65	7 184,55	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	1 356,57	1 208,04	148,53	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	167,37	0,00	167,37	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	651,85	0,00	651,85	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	9 747,57	655,45	9 092,12	0,00
61358	Autres	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	4 386,14	0,00	4 386,14	0,00
6156	Maintenance	0,00	11 785,18	0,00	11 785,18	0,00
6228	Divers	0,00	391,09	0,00	391,09	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	34,63	0,00	34,63	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	274,95	0,00	274,95	0,00
6288	Autres	0,00	1 639,97	0,00	1 639,97	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	477 910,46	394 627,40	47 617,03	347 010,37	130 900,09
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	1 001 324,62	646 224,62	355 100,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 496,25	0,00	4 496,25	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	360 100,00	1 005 820,87	646 224,62	359 596,25	503,75

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé		Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)		4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services			842 510,46	1 400 448,27	693 841,65	706 606,62	135 903,84
total chapitre 66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	1 947,62	0,00	1 947,62	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques		1 947,62	1 947,62	0,00	1 947,62	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes			844 458,08	1 402 395,89	693 841,65	708 554,24	135 903,84
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		0,00	704,00	0,00	704,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 200,00	704,00	0,00	704,00	14 496,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			15 200,00	704,00	0,00	704,00	14 496,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice			859 658,08	1 403 099,89	693 841,65	709 258,24	150 399,84
002 Résultat de fonctionnement reporté			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement			859 658,08	1 403 099,89	693 841,65	709 258,24	150 399,84

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	A caractère sportif	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	115 000,92	71 251,09	0,00	71 251,09	43 749,83
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	747 228,00	400 000,00	347 228,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	347 228,00	747 228,00	400 000,00	347 228,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		462 228,92	818 479,09	400 000,00	418 479,09	43 749,83
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67	-21 842,67
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		462 228,92	840 321,76	400 000,00	440 321,76	21 907,16
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		462 228,92	840 321,76	400 000,00	440 321,76	21 907,16
002 Résultat de fonctionnement reporté		397 429,16	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé		Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement			859 658,08	840 321,76	400 000,00	440 321,76	419 336,32

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		49 015,99	44 844,24	4 171,75	3 925,75
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		49 054,82	41 960,54	7 094,28	1 080,83
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		98 070,81	86 804,78	11 266,03	5 006,58
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		92 039,44	0,00	92 039,44	230 933,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		31 269,50	0,00	31 269,50	12 473,38
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		142 358,42	0,00	142 358,42	631 531,27
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

	III – ÉTATS FINANCIERS	III
	Bilan (en euros)	A

ACTIF		Note	Exercice N			Exercice N-1
			BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)			265 667,36	0,00	265 667,36	874 937,65
TRÉSORERIE			0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS			200,00	0,00	200,00	200,00
AUTRES			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)			200,00	0,00	200,00	200,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)			0,72	0,00	0,72	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			363 938,89	86 804,78	277 134,11	880 144,23

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		128 762,18	128 762,18
REPORT A NOUVEAU		397 429,16	318 235,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-268 936,48	79 194,12
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		257 254,86	526 191,34
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 713,53	47 617,03
Dettes fiscales et sociales		76,12	305 798,20
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

	III – ÉTATS FINANCIERS	III
	Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF		Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes			0,00	0,00
Autres dettes non financières			5 089,60	515,66
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)			19 879,25	353 930,89
TRÉSORERIE			0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)			0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			19 879,25	353 930,89
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			0,00	22,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			277 134,11	880 144,23

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		347 228,00	881 350,00	-534 122,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		71 251,09	92 926,42	-21 675,33
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		21 842,67	0,00	21 842,67
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		440 321,76	974 276,42	-533 954,66
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		705 222,50	889 907,82	-184 685,32
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1 947,62	0,30	1 947,32
Impôts et taxes		1 384,12	0,00	1 384,12
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		704,00	5 174,18	-4 470,18
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		709 258,24	895 082,30	-185 824,06
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-268 936,48	79 194,12	-348 130,60
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-268 936,48	79 194,12	-348 130,60

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	128 762,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 762,18	0,00	128 762,18
	Sous Total compte 106	0,00	128 762,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 762,18	0,00	128 762,18
	Sous Total compte 10	0,00	128 762,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 762,18	0,00	128 762,18
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	318 235,04	0,00	79 194,12	0,00	0,00	0,00	397 429,16	0,00	397 429,16
	Sous Total compte 11	0,00	318 235,04	0,00	79 194,12	0,00	0,00	0,00	397 429,16	0,00	397 429,16
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	79 194,12	79 194,12	0,00	0,00	0,00	79 194,12	79 194,12	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	79 194,12	79 194,12	0,00	0,00	0,00	79 194,12	79 194,12	0,00	0,00
	Total classe 1	0,00	526 191,34	79 194,12	79 194,12	0,00	0,00	79 194,12	605 385,46	0,00	526 191,34
21351	Bâtiments publics	48 309,99	0,00	0,00	0,00	706,00	0,00	49 015,99	0,00	49 015,99	0,00
	Sous Total compte 2135	48 309,99	0,00	0,00	0,00	706,00	0,00	49 015,99	0,00	49 015,99	0,00
	Sous Total compte 213	48 309,99	0,00	0,00	0,00	706,00	0,00	49 015,99	0,00	49 015,99	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293,00	0,00	2 293,00	0,00
	Sous Total compte 2183	2 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293,00	0,00	2 293,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 677,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 677,47	0,00	1 677,47	0,00
	Sous Total compte 2184	1 677,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 677,47	0,00	1 677,47	0,00
2188	Autres	38 826,90	0,00	0,00	0,00	6 257,45	0,00	45 084,35	0,00	45 084,35	0,00
	Sous Total compte 218	42 797,37	0,00	0,00	0,00	6 257,45	0,00	49 054,82	0,00	49 054,82	0,00
	Sous Total compte 21	91 107,36	0,00	0,00	0,00	6 963,45	0,00	98 070,81	0,00	98 070,81	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	44 844,24	0,00	0,00	0,00	460,00	0,00	44 844,24	0,00	44 844,24
	Sous Total compte 28135	0,00	44 844,24	0,00	0,00	0,00	460,00	0,00	44 844,24	0,00	44 844,24
	Sous Total compte 2813	0,00	44 844,24	0,00	0,00	0,00	460,00	0,00	44 844,24	0,00	44 844,24
281838	Autre matériel informatique	0,00	2 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293,00	0,00	2 293,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281848	Sous Total compte 28183	0,00	2 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293,00	0,00	2 293,00
	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 677,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 677,47	0,00	1 677,47
28188	Sous Total compte 28184	0,00	1 677,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 677,47	0,00	1 677,47
	Autres	0,00	37 746,07	0,00	0,00	0,00	244,00	0,00	37 990,07	0,00	37 990,07
	Sous Total compte 2818	0,00	41 716,54	0,00	0,00	0,00	244,00	0,00	41 960,54	0,00	41 960,54
	Sous Total compte 281	0,00	86 100,78	0,00	0,00	0,00	704,00	0,00	86 804,78	0,00	86 804,78
	Sous Total compte 28	0,00	86 100,78	0,00	0,00	0,00	704,00	0,00	86 804,78	0,00	86 804,78
	Total classe 2	91 107,36	86 100,78	0,00	0,00	6 963,45	704,00	98 070,81	86 804,78	98 070,81	86 804,78
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	438 531,48	452 202,14	0,00	0,00	438 531,48	452 202,14	0,00	13 670,66
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	438 531,48	452 202,14	0,00	0,00	438 531,48	452 202,14	0,00	13 670,66
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	8 356,14	8 356,14	0,00	0,00	8 356,14	8 356,14	0,00	0,00
	Sous Total compte 404	0,00	0,00	8 356,14	8 356,14	0,00	0,00	8 356,14	8 356,14	0,00	0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	47 617,03	47 617,03	1 042,87	0,00	0,00	47 617,03	48 659,90	0,00	1 042,87
	Sous Total compte 40	0,00	47 617,03	494 504,65	461 601,15	0,00	0,00	494 504,65	509 218,18	0,00	14 713,53
411	Redevables	7 413,98	0,00	53 390,48	60 804,46	0,00	0,00	60 804,46	60 804,46	0,00	0,00
4161	Créances douteuses	5 059,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 059,40	0,00	5 059,40	0,00
	Sous Total compte 416	5 059,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 059,40	0,00	5 059,40	0,00
4181	Redevables - Produits non encore facturé	0,00	0,00	26 210,10	0,00	0,00	0,00	26 210,10	0,00	26 210,10	0,00
	Sous Total compte 418	0,00	0,00	26 210,10	0,00	0,00	0,00	26 210,10	0,00	26 210,10	0,00
	Sous Total compte 41	12 473,38	0,00	79 600,58	60 804,46	0,00	0,00	92 073,96	60 804,46	31 269,50	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	877,50	2 040,00	0,00	0,00	877,50	2 040,00	0,00	1 162,50
	Sous Total compte 4431	0,00	0,00	877,50	2 040,00	0,00	0,00	877,50	2 040,00	0,00	1 162,50

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44341	Dépenses	0,00	0,00	660 898,20	660 898,20	0,00	0,00	660 898,20	660 898,20	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	0,00	0,00	747 228,00	747 228,00	0,00	0,00	747 228,00	747 228,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	1 408 126,20	1 408 126,20	0,00	0,00	1 408 126,20	1 408 126,20	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	340 426,42	340 426,42	0,00	0,00	340 426,42	340 426,42	0,00	0,00
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	340 426,42	340 426,42	0,00	0,00	340 426,42	340 426,42	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	1 749 430,12	1 750 592,62	0,00	0,00	1 749 430,12	1 750 592,62	0,00	1 162,50
44562	T.V.A. sur immobilisations	0,00	0,00	1 392,69	1 392,69	0,00	0,00	1 392,69	1 392,69	0,00	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	72 356,88	70 078,44	0,00	0,00	72 356,88	70 078,44	2 278,44	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	230 933,00	0,00	469 568,00	610 740,00	0,00	0,00	700 501,00	610 740,00	89 761,00	0,00
	Sous Total compte 4456	230 933,00	0,00	543 317,57	682 211,13	0,00	0,00	774 250,57	682 211,13	92 039,44	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	12 642,81	12 718,93	0,00	0,00	12 642,81	12 718,93	0,00	76,12
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	12 642,81	12 718,93	0,00	0,00	12 642,81	12 718,93	0,00	76,12
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4458	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	230 933,00	0,00	755 960,38	894 930,06	0,00	0,00	986 893,38	894 930,06	91 963,32	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	1 548,70	1 548,70	0,00	0,00	1 548,70	1 548,70	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	305 798,20	305 798,20	0,00	0,00	0,00	305 798,20	305 798,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 448	0,00	305 798,20	305 798,20	0,00	0,00	0,00	305 798,20	305 798,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	230 933,00	305 798,20	2 812 737,40	2 647 071,38	0,00	0,00	3 043 670,40	2 952 869,58	90 800,82	0,00
4516	Compte de rattachement avec... (à subdiv	631 531,27	0,00	977 894,58	1 467 067,43	0,00	0,00	1 609 425,85	1 467 067,43	142 358,42	0,00
	Sous Total compte 451	631 531,27	0,00	977 894,58	1 467 067,43	0,00	0,00	1 609 425,85	1 467 067,43	142 358,42	0,00
	Sous Total compte 45	631 531,27	0,00	977 894,58	1 467 067,43	0,00	0,00	1 609 425,85	1 467 067,43	142 358,42	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédents de versement	0,00	73,70	1 969,62	1 969,62	0,00	0,00	1 969,62	2 043,32	0,00	73,70
46721	Débiteurs divers - Amiable	0,00	0,00	707 064,05	707 064,05	0,00	0,00	707 064,05	707 064,05	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	0,00	0,00	707 064,05	707 064,05	0,00	0,00	707 064,05	707 064,05	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	0,00	0,00	707 064,05	707 064,05	0,00	0,00	707 064,05	707 064,05	0,00	0,00
	Sous Total compte 46	0,00	73,70	709 033,67	709 033,67	0,00	0,00	709 033,67	709 107,37	0,00	73,70
4711	Versements des régisseurs	0,00	441,96	20 606,23	24 017,67	0,00	0,00	20 606,23	24 459,63	0,00	3 853,40
47138	Autres	0,00	0,00	456,76	456,76	0,00	0,00	456,76	456,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	456,76	456,76	0,00	0,00	456,76	456,76	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	22,00	401 969,62	401 947,62	0,00	0,00	401 969,62	401 969,62	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	22,00	401 969,62	401 947,62	0,00	0,00	401 969,62	401 969,62	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	22,00	401 969,62	401 947,62	0,00	0,00	401 969,62	401 969,62	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	31 427,77	31 427,77	0,00	0,00	31 427,77	31 427,77	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	463,96	454 460,38	457 849,82	0,00	0,00	454 460,38	458 313,78	0,00	3 853,40
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	40 670,58	40 670,58	0,00	0,00	40 670,58	40 670,58	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	40 670,58	40 670,58	0,00	0,00	40 670,58	40 670,58	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	40 670,58	40 670,58	0,00	0,00	40 670,58	40 670,58	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	1,15	0,43	0,00	0,00	1,15	0,43	0,72	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	1,15	0,43	0,00	0,00	1,15	0,43	0,72	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	463,96	495 132,11	498 520,83	0,00	0,00	495 132,11	498 984,79	0,00	3 852,68
	Total classe 4	874 937,65	353 952,89	5 568 902,99	5 844 098,92	0,00	0,00	6 443 840,64	6 198 051,81	265 668,08	19 879,25
5411	Régisseurs d'avances (avances)	0,00	0,00	186,95	186,95	0,00	0,00	186,95	186,95	0,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 541	200,00	0,00	186,95	186,95	0,00	0,00	386,95	186,95	200,00	0,00
	Sous Total compte 54	200,00	0,00	186,95	186,95	0,00	0,00	386,95	186,95	200,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	704,00	704,00	0,00	0,00	704,00	704,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	704,00	704,00	0,00	0,00	704,00	704,00	0,00	0,00
	Total classe 5	200,00	0,00	890,95	890,95	0,00	0,00	1 090,95	890,95	200,00	0,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à a	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	450,00	0,00	450,00	0,00
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	13 865,25	0,00	13 865,25	0,00	13 865,25	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	14 315,25	0,00	14 315,25	0,00	14 315,25	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	167 062,98	0,00	167 062,98	0,00	167 062,98	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	64 283,58	0,00	64 283,58	0,00	64 283,58	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	231 346,56	0,00	231 346,56	0,00	231 346,56	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	90 343,77	44 301,80	90 343,77	44 301,80	46 041,97	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	119,38	0,00	119,38	0,00	119,38	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	90 463,15	44 301,80	90 463,15	44 301,80	46 161,35	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	4 613,91	979,09	4 613,91	979,09	3 634,82	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	7 657,20	472,65	7 657,20	472,65	7 184,55	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	1 356,57	1 208,04	1 356,57	1 208,04	148,53	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	13 627,68	2 659,78	13 627,68	2 659,78	10 967,90	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	167,37	0,00	167,37	0,00	167,37	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	651,85	0,00	651,85	0,00	651,85	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	336 256,61	46 961,58	336 256,61	46 961,58	289 295,03	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	350 571,86	46 961,58	350 571,86	46 961,58	303 610,28	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	9 747,57	655,45	9 747,57	655,45	9 092,12	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00	3 701,90	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00	10 709,99	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 386,14	0,00	4 386,14	0,00	4 386,14	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	4 386,14	0,00	4 386,14	0,00	4 386,14	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	11 785,18	0,00	11 785,18	0,00	11 785,18	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	26 881,31	0,00	26 881,31	0,00	26 881,31	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	40 330,78	655,45	40 330,78	655,45	39 675,33	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité me	0,00	0,00	0,00	0,00	1 001 324,62	646 224,62	1 001 324,62	646 224,62	355 100,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	4 496,25	0,00	4 496,25	0,00	4 496,25	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	1 005 820,87	646 224,62	1 005 820,87	646 224,62	359 596,25	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	391,09	0,00	391,09	0,00	391,09	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	391,09	0,00	391,09	0,00	391,09	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	34,63	0,00	34,63	0,00	34,63	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	34,63	0,00	34,63	0,00	34,63	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	274,95	0,00	274,95	0,00	274,95	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 639,97	0,00	1 639,97	0,00	1 639,97	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	1 639,97	0,00	1 639,97	0,00	1 639,97	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	1 008 161,51	646 224,62	1 008 161,51	646 224,62	361 936,89	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00
	Sous Total compte 637	0,00	0,00	0,00	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00	1 384,12	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 947,62	0,00	1 947,62	0,00	1 947,62	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 947,62	0,00	1 947,62	0,00	1 947,62	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	704,00	0,00	704,00	0,00	704,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	704,00	0,00	704,00	0,00	704,00	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	704,00	0,00	704,00	0,00	704,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	1 403 099,89	693 841,65	1 403 099,89	693 841,65	709 258,24	0,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09
	Sous Total compte 7063	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09	0,00	71 251,09
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	747 228,00	400 000,00	747 228,00	0,00	347 228,00
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	747 228,00	400 000,00	747 228,00	0,00	347 228,00
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	747 228,00	400 000,00	747 228,00	0,00	347 228,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	747 228,00	400 000,00	747 228,00	0,00	347 228,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67	0,00	21 842,67
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	840 321,76	400 000,00	840 321,76	0,00	440 321,76
	Total général	966 245,01	966 245,01	5 648 988,06	5 924 183,99	1 810 063,34	1 534 867,41	8 425 296,41	8 425 296,41	1 073 197,13	1 073 197,13

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 963,45	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 963,45	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		6 963,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		6 963,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 786,20	0,00	0,00	0,00	706 768,04	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 786,20	0,00	0,00	0,00	345 224,17	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 596,25	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 947,62	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 321,76	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 251,09	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 228,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 842,67	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		708 554,24
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		347 010,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		359 596,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 947,62
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		440 321,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		71 251,09
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		347 228,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21 842,67
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	138 955,60	6 963,45	0,00	131 992,15
RECETTES	138 955,60	704,00	0,00	138 251,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	859 658,08	709 258,24	0,00	150 399,84
RECETTES	859 658,08	440 321,76	0,00	419 336,32

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	138 955,60	6 963,45	0,00	131 992,15
RECETTES	138 955,60	704,00	0,00	138 251,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	859 658,08	709 258,24	0,00	150 399,84
RECETTES	859 658,08	440 321,76	0,00	419 336,32

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	138 955,60	6 963,45	0,00	131 992,15
RECETTES	138 955,60	704,00	0,00	138 251,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	859 658,08	709 258,24	0,00	150 399,84
RECETTES	859 658,08	440 321,76	0,00	419 336,32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	998 613,68	716 221,69	0,00	282 391,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	998 613,68	441 025,76	0,00	557 587,92

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Mairie de NANGIS - Annexe Centre aquatique - Aqualude - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie de NANGIS - Annexe Centre aquatique - Aqualude - CFU - 2025

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle. S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		26-11-1996
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres constructions	30	26/11/1996
L	Réseaux de voirie	25	26/11/1996
L	Installations de voirie	10	26/11/1996
L	Réseaux câblés	10	26/11/1996
L	Réseaux d'électrification	25	26/11/1996
L	Autres réseaux	25	26/11/1996
L	Autres matériels, outillages incendie et défense civile	10	26/11/1996
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	26/11/1996
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10	26/11/1996
L	Autres matériels de transport	10	26/11/1996
L	Subventions d'investissement	25	01/01/2000
L	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15	13/12/2023
L	Autre matériel informatique	2	13/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	13/12/2023
L	Frais d'études	5	13/12/2023
L	Concessions, droits similaires	5	13/12/2023
L	Bâtiments publics	10	13/12/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	13/12/2023
L	Autres agencements et aménagements	15	13/12/2023
L	Matériel de téléphonie	5	13/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5	13/12/2023
L	Frais réalisat° documents urbanisme	10	13/12/2023
L	Subv. versées Communes	5	13/12/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	440 321,76
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires		Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		0,00	
Personnes de droit privé		0,00	
Associations		0,00	
Entreprises		0,00	
Personnes physiques		0,00	
Autres		0,00	
Personnes de droit public		0,00	
Etat		0,00	
Régions		0,00	
Départements		0,00	
Communes		0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
Autres		0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...),
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	123 755,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-879,80
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	122 875,80

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	122 875,80
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	122 875,80

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	15 200,00	704,00	0,00	704,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	15 200,00	704,00	0,00	704,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	123 755,60			123 755,60
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	123 755,60			123 755,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				124 459,60

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 200,00	III 704,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 200,00	704,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281351	Bâtiments publics	0,00	460,00
28188	Autres immo. corporelles	15 200,00	244,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	706,00	0,00	0,00	0,00	706,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	6 197,45	0,00	0,00	0,00	6 197,45	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 903,45	0,00	0,00	0,00	6 903,45	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	706,00	0,00	0,00	706,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	6 197,45	0,00	0,00	6 197,45	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 903,45	0,00	0,00	6 903,45	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	706,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	6 197,45	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 903,45	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Non cotées	
A105	Subventions d'investissement versées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A120	Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A125	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A130	Réseaux et installations de voirie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A135	Réseaux divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A150	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A165	Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A225	Opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	706,00	0,00	0,00	706,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	6 197,45	0,00	0,00	6 197,45	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 903,45	0,00	0,00	6 903,45	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	6 903,45	0,00	0,00	0,00	6 903,45	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 903,45	0,00	0,00	0,00	6 903,45	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	6 903,45	0,00	0,00	6 903,45	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 903,45	0,00	0,00	6 903,45	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0-5	Fonds européens	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	Sécurité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4-3	APA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Aménagement des territoires et habitat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Action économique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7	Environnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	Transports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	6 903,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 903,45	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	6 903,45	0,00	0,00	6 903,45	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 903,45	0,00	0,00	6 903,45	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	--	-----------------------------	-------------------------------------	--

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
	ss statut scolaire			en alternance								
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES		MONTANT		
		Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA		0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA		0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)		0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire		0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)		0,00	0,00	0,00
FSE		0,00	0,00	0,00
FEDER		0,00	0,00	0,00
FEOGA		0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)		0,00	0,00	0,00
Autres ressources		0,00	0,00	0,00
Total ressources externes		0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Total ressources		0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

		RECETTES (1)	
Article (2)		Libellé (2)	Montant
		Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
		Total des recettes d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 22/04/2026

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
Mme Isabelle FLAUDER	du 01/09/2025	au 22/04/2026
Mme Jennifer MULLER	du 01/08/2025	au 31/08/2025
MME Valérie GROLLEAU	du 01/01/2025	au 31/07/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ODILE Isabelle (1017758048-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DE SEINE-ET-MARNE, le 23/04/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

FLAUDER Isabelle (1018033509-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PROVINS, le 23/04/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 30/06/2026 par l'organe délibérant.

LAGOUTTE CLOTILDE (clagoutte6-xt), Maire

A NANGIS, le 06/07/2026

V - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 9

Date de convocation : 24/06/2026

VOTES :

Pour : 5

Contre : 6

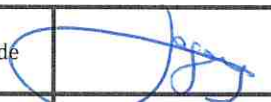
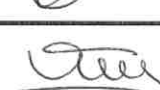
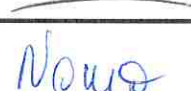
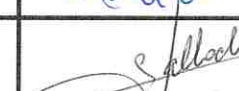
Abstentions : 17.

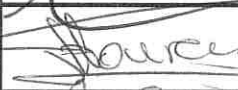
Présenté par Sylvie GALLOCHER
A Nangis, le 30/06/2026

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Nangis, le 30/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante :

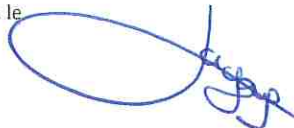
LAGOUTTE Clotilde	
LACHHAB Abdelhakim	
BONNET-KHOULDI Maureen	
BILLOUT Michel	
DESPLATS Pascale	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
HUE Voahangy	
NOURO Mohamed	
GALLOCHER Sylvie	
BOUDET Julien	
HAMOUTTI Ijou	
TRAORE Dramane	
KHERBACH Mohammed	
HENRY Prescilia	

BOURELY Lucie	
BOKASSA KIBOZI Romaine	
OUATTARA Adama	
MOLINA Catherine	
MORILLA José	
HOUREUX Frédérique	
ESNAULT Gérard	
BOURGET Pascal	
LE BOUTER Nolwenn	
LORMANN-D'HOKER Catherine	
NOUGA NOUGA Jules	
WALCZYNSKI Isabelle	
MOLINES Stéphane	
RAPPAILLES Angélique	
AKPAMA CYRIL	

Certifié exécutoire par Madame La Maire Clotilde LAGOUTTE, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

A NANGIS, le



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260709-DEL-2026-078-DE
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président,...

(2) L'assemblée délibérante étant :



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

NOTE DE PRESENTATION

Budget Communal

et

les budgets annexes du Centre aquatique,

de l'Assainissement et de l'Eau

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260713-DEL_2026_078-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026

1 – CADRE REGLEMENTAIRE BUDGETAIRE

Le Compte Financier Unique (CFU) a été instauré par l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019, dans le cadre d'une expérimentation visant à simplifier et moderniser la présentation des comptes locaux. Il a vocation à se substituer au compte administratif et au compte de gestion en un document budgétaire et comptable unique.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le CFU retrace l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice écoulé. À ce titre, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au CFU, en application de l'article L 2313-1 du CGCT.

Le Compte Financier Unique constitue un acte budgétaire obligatoire qui intervient à la fin du cycle budgétaire. Il présente les résultats de l'exécution du budget et permet ainsi d'apprécier la situation financière et patrimoniale de la collectivité à la clôture de l'exercice.

Le CFU doit être arrêté et voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice concerné, puis transmis au représentant de l'État dans les délais réglementaires. Son adoption vaut arrêt des comptes et quitus à l'ordonnateur pour sa gestion.

Cet acte retrace de manière sincère l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice budgétaire, dans le respect des principes budgétaires, notamment ceux de sincérité et de fidélité des comptes. Il rapproche les données de l'ordonnateur et celles du comptable public dans une présentation harmonisée.

Le Compte Financier Unique se présente, de la même manière que le budget, en deux sections : fonctionnement et investissement. Il met en évidence les résultats de chacune de ces sections ainsi que les restes à réaliser. Les opérations sont présentées selon la nomenclature comptable applicable à la collectivité, par chapitre et article.

Le CFU constitue enfin un outil d'information et de transparence financière renforcée, permettant aux élus et aux citoyens de disposer d'une vision claire, consolidée et fiabilisée des comptes de la collectivité

2 – INTRODUCTION

Le présent Compte Financier Unique (CFU) de la Ville retrace l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice écoulé.

La commune, collectivité territoriale de proximité, a pour mission d'assurer le développement harmonieux du territoire et de répondre aux besoins de la population, à travers la mise en œuvre des politiques publiques locales dans des domaines variés tels que les services à la population, l'aménagement urbain, l'éducation, la culture, le sport, ou encore la sécurité et l'entretien du patrimoine communal.

Dans ce cadre, le CFU constitue un document budgétaire essentiel permettant de présenter de manière synthétique et fiable l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il traduit ainsi les actions menées par la collectivité et les moyens financiers mobilisés pour répondre aux besoins du territoire et mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée délibérante.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce document vise à offrir une vision claire de la situation financière de la collectivité, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, et à permettre au Conseil municipal d'apprécier la gestion de la Ville ainsi que les résultats dégagés à la clôture de l'exercice.

Le CFU se substitue désormais aux anciens comptes administratifs et de gestion, en rassemblant en un document unique les informations budgétaires et comptables, garantissant ainsi une meilleure lisibilité et une cohérence renforcée des données financières présentées.

3 – LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE NANGIS

A – Synthèse des résultats 2025

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalisation de l'exercice 2025 (sans 001 et 002)	Section de fonctionnement Section d'investissement	15 443 707,59 € 3 866 049,55 €	16 568 140,51 € 3 023 705,40 €	1 124 432,92 € -842 344,15 €
Report de l'exercice 2024 (001 et 002)	Section de fonctionnement Section d'investissement		1 754 615,38 € 3 487 087,35 €	1 754 615,38 € 3 487 087,35 €
Réalisation de l'exercice 2025	Section de fonctionnement Section d'investissement	15 443 707,59 € 3 866 049,55 €	18 322 755,89 € 6 510 792,75 €	2 879 048,30 € 2 644 743,20 €
Résultats globaux de l'exercice 2025		19 309 757,14 €	24 833 548,64 €	5 523 791,50 €

B – Présentation de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune et à la continuité des services publics locaux. Elle couvre les charges indispensables à la gestion quotidienne des équipements, des services municipaux et de l'administration communale.

a) Dépenses de fonctionnement : 15 443 707.59 €

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL	14 821 482,38 €	18 656 209,38 €	15 443 707,59 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 077 508,44 €	4 312 333,78 €	3 690 357,03 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	7 927 409,49 €	8 704 380,00 €	8 047 769,30 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	92 857,60 €	119 644,40 €	119 644,40 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	1 058 000,00 €	- €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	355 637,92 €	849 387,00 €	839 387,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 170 264,62 €	2 729 085,15 €	2 551 720,77 €
66 - CHARGES FINANCIERES	194 183,33 €	331 661,22 €	194 829,09 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 620,98 €	70 000,00 €	- €
68 - DOT. AMORT DEPRECIATION PROVISION	- €	481 717,83 €	- €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	14 821 482,38 €	18 656 209,38 €	15 443 707,59 €
011 - Charges à caractère général	3 077 508,44 €	4 312 333,78 €	3 690 357,03 €
6041 - Achats d'études	46 708,20 €	93 500,00 €	19 131,60 €
6042 - Achats de prestations de services	186 686,09 €	263 540,00 €	205 292,09 €
60611 - Eau & assainissement	44 405,40 €	71 569,66 €	52 033,66 €
60612 - Energie-électricité	366 495,88 €	522 500,00 €	306 876,35 €
60618 - Autres fourn. non stockables	8 017,93 €	14 100,00 €	10 271,45 €
60621 - Combustibles	243 607,90 €	490 500,00 €	324 859,48 €
60622 - Carburants	30 736,17 €	35 000,00 €	28 798,20 €
60623 - Alimentation	138 061,37 €	165 250,00 €	177 165,60 €
60624 - Produits de traitement	3 677,78 €	2 600,00 €	591,60 €
60628 - Autres fourn. non stockées	5 777,98 €	9 465,00 €	11 458,09 €
60631 - Fournitures d'entretien	31 558,30 €	70 050,00 €	61 348,93 €
60632 - F. de petit équipement	50 088,67 €	101 468,55 €	71 358,45 €
60633 - F. de voirie	9 184,59 €	35 000,00 €	25 668,35 €
60636 - Vêtements de travail	10 574,65 €	16 890,00 €	8 881,31 €
6064 - Fournitures administratives	12 471,10 €	15 410,00 €	12 430,78 €
6065 - Livres,disques,cassettes	7 103,02 €	10 000,00 €	8 676,24 €
60668 - Autre produits pharmaceutiques	- €	- €	634,20 €
6067 - Fournitures scolaires	63 105,70 €	70 344,00 €	82 364,82 €
6068 - Autres matières et fournitures	9 168,21 €	15 570,00 €	19 154,21 €
611 - Contrats prestations services	163 810,92 €	106 770,00 €	168 495,15 €
61228 - Redevance de crédit-bail autres	- €	- €	3 520,21 €
6132 - Locations immobilières	104 067,42 €	93 500,00 €	64 747,49 €
61351 - Locations mobilières roulant	358,96 €	10 000,00 €	10 943,82 €
61358 - Locations mobilières autres	76 430,41 €	92 400,72 €	52 157,46 €
614 - Charges loc. et de copropriété	14 894,39 €	14 600,00 €	11 633,75 €
61521 - Entretien de terrains	214 513,36 €	220 000,00 €	159 427,28 €
615221 - Entretien de bâtiments publics	76 984,44 €	150 706,84 €	218 029,02 €
615228 - Entretien sur autres bât	- €	- €	48 729,30 €
615231 - Entretien de voirie	167 795,92 €	218 873,27 €	193 575,00 €
615232 - Entretien des réseaux	174 857,88 €	71 653,60 €	233 704,88 €
61551 - Entretien matériel roulant	53 956,90 €	55 000,00 €	67 502,74 €
61558 - Entretien autres biens mobiliers	31 861,46 €	31 463,13 €	46 967,02 €
6156 - Maintenance	149 305,78 €	183 805,06 €	197 286,09 €
6161 - Primes d'assurances	63 862,62 €	90 500,00 €	36 079,86 €
6168 - Primes d'assurances autres	550,00 €	1 500,00 €	- €
617 - Etudes et recherches	789,20 €	181 999,99 €	61 019,20 €
6182 - Doc. générale et Technique	7 660,14 €	7 156,00 €	6 529,28 €
6184 - Versements à des organ.form.	23 833,30 €	54 980,00 €	34 391,00 €
6185 - Frais de colloques,séminaires	606,00 €	400,00 €	255,00 €
6188 - Autres frais divers	1 818,70 €	8 200,00 €	1 913,73 €
62268 - Honoraires	67 684,31 €	56 223,00 €	41 489,65 €
6227 - Frais d'actes et contentieux	2 212,98 €	90 000,00 €	15 283,80 €
6228 - Rémunération intermédiaires divers	- €	- €	32 415,00 €
6231 - Annonces et insertions	14 939,61 €	24 008,00 €	22 964,28 €
6232 - Fêtes et cérémonies	145 242,68 €	266 750,00 €	258 126,82 €
6234 - Réceptions	63,30 €	- €	- €
6236 - Catalogues et imprimés	27 084,49 €	30 325,00 €	36 277,19 €
6238 - Divers	- €	- €	2 001,49 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20260713-DEL 2026_078-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
6245 - Transport personnes extérieures	- €	6 160,00 €	4 930,00 €
6247 - Transp.collectifs	15 481,00 €	24 700,00 €	17 106,19 €
6251 - Voyages et déplacements	4 531,15 €	4 981,00 €	3 670,18 €
6255 - Frais de déménagement	- €	- €	8 388,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	16 822,33 €	20 000,00 €	18 826,25 €
6262 - Frais de télécommunication	79 371,08 €	74 475,96 €	91 415,63 €
627 - Services bancaires et assimilés	1 257,57 €	1 180,00 €	2 145,40 €
6281 - Concours divers (cotisations)	5 784,69 €	5 435,00 €	4 305,97 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	50 684,69 €	29 000,00 €	44 926,94 €
6284 - Redevance pour service rendu	1 542,65 €	1 630,00 €	274,00 €
62875 - Autres communes membres GFP	583,00 €	- €	- €
6288 - Autres services extérieurs	386,87 €	300,00 €	3 326,89 €
63512 - Taxes foncières	31 952,00 €	41 000,00 €	32 891,00 €
63513 - Autres impôts locaux	2 286,00 €	8 000,00 €	- €
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	- €	- €	585,32 €
637 - Autres impôts, taxes et versements	14 211,30 €	19 200,00 €	- €
6378 - Autres impôts, taxes et versements	- €	12 700,00 €	5 104,34 €
012 - Charges de personnel	7 927 409,49 €	8 704 380,00 €	8 047 769,30 €
6218 - Autre personnel extérieur	- €	- €	18 499,61 €
6331 - Versement de transport	70 160,43 €	72 389,84 €	68 986,84 €
6332 - Cotisations au FNAL	21 924,91 €	22 621,03 €	21 561,29 €
6336 - Cotisations CNG,CG de la FPT	78 264,83 €	80 707,98 €	77 012,39 €
6338 - Autres impôts & taxes	17 335,39 €	20 052,39 €	12 935,68 €
64111 - Rémunération principale (PT)	3 183 156,60 €	3 429 994,32 €	3 177 905,84 €
64112 - SFT, IR (PT)	40 459,91 €	43 233,74 €	33 900,71 €
64113 - NBI (PT)	42 228,69 €	43 586,16 €	36 622,06 €
64116 - Indemnité de licenciement (PT)	- €	- €	23 992,22 €
64118 - Autres indemnités (PT)	827 700,48 €	817 810,44 €	841 106,94 €
64121 - Assistantes matern. Rémunération	230 009,45 €	239 843,30 €	234 590,05 €
64128 - Assistantes matern. Autres indem.	108 151,72 €	107 190,00 €	113 294,82 €
64131 - Rémunération (NT)	751 848,26 €	883 770,52 €	681 927,74 €
64132 - SFT, IR (NT)	5 217,11 €	6 357,64 €	8 304,26 €
64136 - Indem. liées à la perte d'emploi (N	21 793,99 €	25 849,02 €	22 515,54 €
64138 - Autres indemnités (NT)	186 860,18 €	198 919,88 €	188 973,85 €
6414 - Personnel rémunéré à la vacation	12 798,01 €	15 437,59 €	9 698,04 €
6417 - Rémunération des apprentis	25 505,70 €	29 611,50 €	21 900,63 €
6451 - Cotisations à l'URSSAF	845 552,98 €	878 187,33 €	853 688,73 €
6453 - Cotisations caisses retraite	1 108 390,91 €	1 293 956,12 €	1 190 552,53 €
6454 - Cotisations ASSEDIC	49 099,90 €	52 054,48 €	46 943,07 €
6455 - Cotisations Assurances Personnel	226 972,08 €	351 806,72 €	256 358,66 €
6457 - Cotisations liées à l'apprentissage	749,16 €	947,58 €	724,30 €
6458 - Cotisations autres organismes	2 392,33 €	2 505,16 €	9 631,59 €
6472 - Prestations familiales directes	11 201,34 €	10 270,82 €	13 908,00 €
64731 - Allocat. chômage versées directem	20 293,78 €	23 679,57 €	21 756,84 €
6475 - Médecine du travail	27 262,18 €	42 132,24 €	31 378,78 €
6478 - Autres charges sociales	11 996,36 €	11 336,27 €	29 098,29 €
6488 - Autres charges	82,81 €	128,36 €	- €
014 - Atténuation de produits	92 857,60 €	119 644,40 €	119 644,40 €
7391112 - Dégrevement TH logemt vacants	9 954,00 €	22 253,00 €	22 253,00 €
7392221 - Fonds de péréquation des resso	82 903,60 €	84 827,00 €	84 827,00 €

Adresse de réception en préfecture :
 077-217703271-20260713-DEL 2026_078-DE
 Date de télétransmission : 13/07/2026
 Date de réception préfecture : 13/07/2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
73928 - Autres prélèv. reversem fisacilité	- €	12 564,40 €	12 564,40 €
023 - Virement à la sect° d'investis.		1 058 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	355 637,92 €	849 387,00 €	839 387,00 €
675 - Valeurs comptables cessions	- €	4 087,00 €	4 087,00 €
6761 Diff- sur cession/prix achat	- €	5 300,00 €	5 300,00 €
6811 - Dot.amort.immos incorp.& corp	355 637,92 €	840 000,00 €	830 000,00 €
65 - Autres charges gestion courante	3 170 264,62 €	2 729 085,15 €	2 551 720,77 €
65123 - Remboursement à l'ASP	100,00 €	- €	- €
65131 - Bourses	11 407,00 €	17 285,00 €	14 975,00 €
65188 - Autres	50,00 €	50,00 €	- €
6525 - Frais d'inhumation	- €	- €	2 973,00 €
65311 - Indemnités élus	118 697,58 €	123 054,00 €	109 960,93 €
65312 - Frais de mission élus	1 093,26 €	1 000,00 €	493,64 €
65313 - Cotisations retraite élus	5 534,04 €	6 900,00 €	4 965,94 €
65314 - Cot.séc. sociale part patr. élus	7 538,40 €	6 700,00 €	7 519,12 €
65315 - Formation élus	- €	600,00 €	1 325,00 €
653172 - Cotisations FAEFM	62,40 €	65,00 €	62,40 €
6541 - Admission en non valeur	- €	3 000,00 €	- €
6542 - Admission en créances éteintes	- €	3 000,00 €	809,18 €
655111 - Etablissements publics	280 194,61 €	280 194,61 €	258 981,08 €
6553 - Service d'incendie	139 848,00 €	143 200,00 €	141 974,00 €
65568 - Autres contributions	11 984,10 €	15 000,00 €	11 167,74 €
65574 - Contribution politique de l'habitat	2 696,00 €	2 896,00 €	2 693,00 €
657341 - Subv. Commune membre GFP	- €	- €	- €
657348 - Subv aux autres communes	2 962,09 €	2 300,00 €	2 145,22 €
657351 - GFP. de rattachement	- €	261 366,00 €	- €
657358 - Autres groupements	- €	- €	25 000,00 €
65736221 - Subv Budgets annexes	- €	- €	608 594,00 €
657363 - Subv au CCAS	670 444,27 €	365 957,00 €	365 957,00 €
657364 - Subv. Caisse des Ecoles	881 350,00 €	347 228,00 €	- €
65748 - Subv. fonct. person. droit privé	272 500,78 €	349 880,00 €	263 307,98 €
65811 - Droits d'util. logiciels en nuage	135 507,09 €	156 204,39 €	99 606,07 €
65818 - Autres droits, redevances	- €	- €	1 308,67 €
6583 - Pénalités sur marchés	627 900,84 €	627 804,00 €	627 805,80 €
65888 - Autres	394,16 €	15 401,15 €	96,00 €
66 - Charges financières	194 183,33 €	331 661,22 €	194 829,09 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	199 539,32 €	327 261,22 €	200 903,01 €
66112 - ICNE rattachés	- 7 250,97 €	- €	- 8 580,56 €
6615 - Intérêts c/courants, dépôts	1 894,98 €	4 400,00 €	2 506,64 €
67 - Charges exceptionnelles	3 620,98 €	70 000,00 €	- €
6718 - Autres charges exceptionnelles			
673 - Titres annulés (exerc.antér.)	3 620,98 €	70 000,00 €	- €
68 - Dot amort, dépréciations et provisions	- €	481 717,83 €	- €
6815 - Dot. prov. pour risques fonct. coura	- €	481 717,83 €	- €

Les dépenses de fonctionnement réelles se décomposent en six rubriques principales :

- **Les charges à caractère générale – Chapitre 011 : 3 690 357.03 €**

Ensemble des crédits alloués nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux (enfance, petite enfance, jeunesse, culture, fonctions supports, etc...).

En 2026, sont également intégrées les dépenses correspondant à six mois de fonctionnement du Centre social municipal.

- **Les charges de personnel – Chapitre 012 : 8 047 769.30 €**

Ensemble des dépenses liées aux rémunérations des agents municipaux et aux charges sociales obligatoires. Leur évolution résulte à la fois des mouvements naturels de carrière des agents tels que les avancements d'échelons, les promotions et l'accroissement de l'expérience professionnelle, regroupés sous l'appellation GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et des évolutions statutaires ou réglementaires décidées au niveau national, qui modifient les grilles indiciaires, les statuts ou les obligations imposées aux employeurs publics.

Ces éléments combinés génèrent une progression mécanique de la masse salariale, à laquelle s'ajoutent les impacts liés aux recrutements, à la formation, au régime indemnitaire et aux autres obligations de la collectivité en tant qu'employeur.

- **Les atténuations de produits – Chapitre 014 : 119 644.40 €**

Ensemble des opérations qui viennent diminuer certaines recettes de la commune.

Il s'agit notamment des reversements effectués dans le cadre de mécanismes intercommunaux, lorsqu'un fonds ou un produit est d'abord calculé au niveau de l'EPCI puis réparti entre l'intercommunalité et ses communes membres. La commune de Nangis verse une attribution de compensation à la CCBN pour un montant de 84 827.00 € (le FPIC).

Il comprend également des corrections ou déductions opérées sur les produits fiscaux, telles que les dégrèvements appliqués sur les logements vacants, qui réduisent le montant effectivement perçu par la commune (en 2025 : 22 253.00 €).

- **Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 2 551 720.77 €**

Ensemble des dépenses que la commune verse à des tiers dans le cadre de son activité, ainsi que certaines obligations financières récurrentes qui ne relèvent ni des charges à caractère général ni des charges de personnel.

Il comprend notamment :

- les subventions versées aux associations et autres structures locales.
En 2025 : Associations : 187 300 € - COS : 60 634.78 € - Ecoles : 15 373.20 €
- les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes
En 2025 : Centre aquatique : 347 228 € et Assainissement : 261 366 €
- la participation versée aux syndicats intercommunaux auxquels la commune adhère

En 2025 : le SICPAN pour 225 021,47 €, le SIVOS pour 58 960.61 € et le SDESM pour 11 167.74 € et la participation au SDIS pour 141 974 €.

- les indemnités des élus, correspondant aux montants versés aux maire, adjoints et conseillers municipaux pour l'exercice de leurs fonctions
- certaines contributions ou charges spécifiques liées au fonctionnement général de la collectivité (logiciels hébergés : 99 606.07 €, droits d'auteur : 1 308,67 €)

- **Les charges financières – Chapitre 66 : 194 829.09 €**

Ensemble des dépenses liées au coût de l'endettement de la commune. Il comprend principalement le paiement des intérêts des emprunts contractés pour financer les investissements municipaux (200 903.01€), ainsi que les intérêts liés à la ligne de trésorerie (2 506.64 €).

- **Les charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 0.00 €**

Ensemble des opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes, telles que la réduction de titres sur des exercices antérieurs.

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- **Le virement à la section d'investissement – Chapitre 023 : 0.00 €**

Ensemble des ressources transférées de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, le chapitre 023 correspond à une opération d'ordre budgétaire interne constituant une part essentielle des ressources propres d'origine interne générées par la gestion de la collectivité.

Ce virement est prioritairement affecté à la couverture du remboursement du capital de la dette dans le respect de l'équilibre budgétaire, et contribue également au financement direct des opérations d'équipement, renforçant ainsi la capacité d'autofinancement de la collectivité.

- **Les opérations d'ordre entre sections – Chapitre 042 : 839 387.00 €**

Les dotations aux amortissements font également partie des ressources propres d'origine interne et peuvent servir à la couverture en remboursement du capital.

b) Recettes de fonctionnement : 16 568 140.51 €

RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL	14 947 315,61 €	18 656 209,38 €	16 568 140,51 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	1 754 615,38 €	- €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	124 096,30 €	215 921,00 €	180 162,93 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	48 729,67 €	731 387,00 €	64 211,88 €
70 - PRODUITS DES SERVICES	989 630,36 €	2 316 587,00 €	2 295 312,67 €
73 - IMPOTS ET TAXES	3 925 466,00 €	3 925 466,00 €	3 917 903,00 €
731 - FISCALITE LOCALE	5 619 208,55 €	5 631 751,00 €	5 684 921,64 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 739 390,66 €	3 644 282,00 €	3 975 178,68 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	351 289,62 €	413 200,00 €	385 529,74 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	113 100,00 €	- €	28 125,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 404,45 €	23 000,00 €	36 794,97 €

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la fiscalité locale, des dotations et participations de l'Etat, des produits tarifaires liés aux services rendus à la population, ainsi que de diverses subventions d'exploitation.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	14 947 315,61 €	18 656 209,38 €	16 568 140,51 €
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	- €	1 754 615,38 €	- €
013 - Atténuations de charges	124 096,30 €	215 921,00 €	180 162,93 €
6419 - Remb. Rémunér. de personnel	124 096,30 €	150 921,00 €	180 162,93 €
6459 - Remb. Charges SS/prévoyance	- €	65 000,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	48 729,67 €	731 387,00 €	64 211,88 €
7761 - Diff. sur réal. reprises au cpte résultat	- €	1 387,00 €	1 387,00 €
777 - Subv.transférées au résultat	48 729,67 €	730 000,00 €	62 824,88 €
70 - Produits des services	989 630,36 €	2 316 587,00 €	2 295 312,67 €
70311 - Concessions dans les cimetières	20 053,00 €	15 000,00 €	20 259,00 €
70312 - Redevances funéraires	1 974,00 €	500,00 €	4 616,00 €
70323 - Redev occup domaine public	106 175,14 €	106 110,00 €	37 734,31 €
70328 - Autres dts de stat° et de locat°	10 000,00 €	14 600,00 €	- €
7062 - Red. et dt services culturel	9 281,94 €	30 300,00 €	114 440,32 €
70632 - Red. À caractère de loisirs	1 739,50 €	1 417,00 €	2 138,60 €
7066 - Red. et dts services à caratère social	152 138,91 €	160 331,00 €	156 945,89 €
7067 - Red. et dts services périscolaires	344 482,06 €	347 927,00 €	406 110,75 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
7078 - Ventes autres marchandises	243,00 €	200,00 €	148,00 €
7083 - Locations diverses	1 368,00 €	1 400,00 €	- €
70841 - Mise à dispo pers. collectivité de ratt.	91 488,01 €	1 268 357,00 €	- €
708421 - Mise à dispo pers. bud annexes	- €	- €	797 424,83 €
70843 - Mise à dispo pers. Au CCAS/CIAS	- €	- €	302 701,81 €
70846 - Mise à dispo pers. GFP de rattachement	104 232,76 €	130 500,00 €	220 621,77 €
70848 - Mise à dispo pers. autres	- €	70 700,00 €	95 081,70 €
70873 - Remb par les CCAS	- €	13 000,00 €	- €
70876 - Remb par le GFP de rattachement	115 451,63 €	119 726,00 €	112 825,83 €
70878 - Remb par autres redevables	31 002,41 €	36 519,00 €	24 263,86 €
73 - Impôts et taxes	3 925 466,00 €	3 925 466,00 €	3 917 903,00 €
73211 - Attribution de compensation	1 880 453,00 €	1 880 453,00 €	1 880 453,00 €
73221 - FNGIR	1 064 901,00 €	1 064 901,00 €	1 064 901,00 €
732221 - FPIC	134 401,00 €	134 401,00 €	131 893,00 €
73331 - FSRIF	845 711,00 €	845 711,00 €	840 656,00 €
731 - Fiscalité locale	5 619 208,55 €	5 631 751,00 €	5 684 921,64 €
73111 - Impôts directs locaux	5 244 159,00 €	5 049 746,00 €	5 282 660,00 €
73114 - Imposit° forfait. entreprises de réseaux	- €	- €	188,00 €
73118 - Autres contributions directes	9 966,00 €	8 485,00 €	2 210,00 €
73123 - Taxe com. add.dts de mutation	168 538,00 €	227 070,00 €	167 765,00 €
73141 - Taxe sur l'électricité M57	178 408,40 €	228 560,00 €	169 091,00 €
73143 - Redevance des mines	3 070,00 €	- €	3 283,00 €
73154 - Froits de place	4 600,21 €	- €	- €
731721 - Taxe de séjour	10 466,94 €	590,00 €	19 629,84 €
73174 - Taxe locale publicité extérieure	- €	117 300,00 €	40 094,80 €
74 - Dotations et participations	3 739 390,66 €	3 644 282,00 €	3 975 178,68 €
74111 - Dotation forfaitaire	456 802,00 €	456 802,00 €	441 991,00 €
741121 - Dot Solidarité rurale	950 063,00 €	950 100,00 €	1 024 909,00 €
741123 - Dot Solidarité Urbaine	399 756,00 €	399 756,00 €	426 069,00 €
74127 - Dot nationale de péréquation	79 516,00 €	79 516,00 €	127 211,00 €
742 - Dotations aux élus locaux	163,00 €	- €	163,00 €
744 - FCTVA sur le fonctionnement	66 482,27 €	202 154,00 €	141 911,28 €
74611 - DGD des communes	- €	17 700,00 €	- €
74718 - Autres dotations de l'Etat	139 054,43 €	- €	91 534,18 €
7472 - Participations Région	- €	- €	10 000,00 €
7473 - Participations Département	63 899,91 €	92 834,00 €	44 248,40 €
7478213 - Départements	6 000,00 €	- €	- €
74748 - Particip. des autres communes	- €	4 038,00 €	68 485,04 €
74758 - Particip. Autres groupements	- €	- €	- €
7478221 - Particip. oragnismes sécurité sociale	7 526,48 €	- €	6 161,88 €
7478222 - Particip. CAF	618 238,57 €	604 109,00 €	707 125,86 €
747888 - Autres	- €	- €	8 544,00 €
7482 - Comp. Perte taxe add dts mut	455,00 €	416,00 €	346,00 €
748312 - DC RTP	543 205,00 €	443 357,00 €	438 256,00 €
74832 - Etat/compens CET	14 680,00 €	- €	- €
74833 - Etat/compens.taxe fonc.	393 549,00 €	393 500,00 €	402 726,00 €
74836 - Attrib. fonds départ. péréquation	- €	- €	10 422,04 €
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	- €	- €	25 075,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
75 - Autres produits gestion courante	351 289,62 €	413 200,00 €	385 529,74 €
752 - Revenus des immeubles	204 950,28 €	278 200,00 €	261 716,72 €
756 - Libéralités reçus	884,48 €	- €	421,72 €
75813 - Redevance fermiers	3 231,15 €	- €	1 500,00 €
75888 - Prod. divers de gest° courante	142 223,71 €	135 000,00 €	121 891,30 €
76 - Produits financiers	113 100,00 €	- €	28 125,00 €
7688 - Autres produits financiers	113 100,00 €	- €	28 125,00 €
77 - Produits spécifiques	36 404,45 €	23 000,00 €	36 794,97 €
773 - Mandats annulés sur exercice antérieur	36 204,45 €	15 000,00 €	28 794,97 €
775 - Produits de cession d'immob.	200,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

Elles sont composées des postes suivants :

- L'excédent de fonctionnement 2025 – Chapitre 002

Ensemble des ressources issues du résultat excédentaire de fonctionnement, le chapitre 002 correspond au solde positif dégagé lorsque les recettes réelles sont supérieures aux dépenses réelles de l'exercice. Il constitue une écriture budgétaire essentielle représentant une part significative de la marge financière disponible pour renforcer l'autofinancement, sécuriser l'équilibre budgétaire et soutenir les investissements futurs. Cet excédent contribue ainsi à la consolidation de la situation financière de la collectivité et à la mise en œuvre de ses projets.

- Les atténuations de charges – Chapitre 013 : 180 162.93 €

Ensemble des opérations qui viennent diminuer certaines dépenses de la commune. Il s'agit principalement de remboursements de l'assurance du personnel, de la CPAM ou de la Caisse des Dépôts, perçus en cas d'absence des agents pour maladie ou congé paternité.

- Les produits des services – Chapitre 70 : 2 295 312.67 €

Ensemble des recettes perçues par la commune en contrepartie des services qu'elle fournit à la population. Il s'agit de produits liés au fonctionnement quotidien des équipements et activités municipales.

Ces recettes proviennent notamment :

- des tarifs appliqués aux services publics (accueils périscolaires, restaurations scolaires, crèches, activités jeunesse, concession cimetière, redevance d'occupation du domaine public, etc...)
- des prestations rendues par les services municipaux (animations culturelles ou sportives, remboursement frais ALSH par la CCBN, etc...)
- de la participation financière des usagers aux activités ou aux équipements municipaux (charges des logements, etc...)
- de la mise à disposition de personnel facturés aux budgets annexes (Assainissement : 2022 : 17 370.16 €, 2024 : 17 707.56 € et 2025 : 34 614.78 € - Eau : 2024 : 17 707.56 €

et 2025 : 34 614.78 € - Centre aquatique : 2021 à 2024 : 398 497.16 € et 2025 : 675 409.99 €) et autres collectivités (CCAS : 2024 : 66 160.82 € et 2025 : 236 540.99 €, FRPA : 2023 à 2024 : 19 886.40 € et 2025 : 66 948.79 €, CCBN : 112 825.83 €)

L'augmentation entre le montant du CFU 2025 et celui du CFU 2024 s'explique par la régularisation des refacturations de salaires vers les budgets annexes et le CCAS.

- Les impôts et taxes – Chapitre 73 : 3 917 903.00 €

Ensemble des recettes fiscales perçues par la commune dans le cadre de ses compétences. Ce chapitre constitue une part essentielle du financement du fonctionnement communal, car il rassemble les produits issus des reversements opérés par la Région ou l'intercommunalité.

Cela comprend notamment les reversements liés à l'intercommunalité :

- l'attribution de compensation (AC) qui permet d'ajuster financièrement les transferts de compétences entre la commune et l'EPCI : 1 880 453 €
- le FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources) qui compense les écarts de ressources entre collectivités depuis la réforme de la taxe professionnelle : 1 064 901 €
- le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : selon la situation fiscale du territoire, la commune de Nangis perçoit une part du FPIC : 131 893 € et y contribue (voir chapitre 014 des dépenses),

mais également des produits liés au mécanisme de péréquation régionale, le FSRIF (Fonds de Solidarité des Régions Île-de-France) : 840 656.00 €

- La fiscalité locale – Chapitre 731 : 5 684 921.64 €

Ensemble des recettes fiscales perçues directement par la commune au titre de la fiscalité locale. Ce chapitre constitue une part majeure des ressources de fonctionnement, car il correspond aux impôts locaux dont la commune fixe les taux et perçoit le produit.

Il comprend principalement :

- des produits fiscaux directs, tels que la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (BP 2026, prévision prudente : 5 282 660 €)
- la taxe additionnelle aux droits de mutation, perçue par la commune en complément des droits de mutation à titre onéreux acquittés lors des transactions immobilières (167 765.00 €)
- la taxe de séjour, acquittée par les visiteurs séjournant sur le territoire communal et destinée à soutenir les actions de développement touristique (19 629.84 €)
- la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), payée par les entreprises et commerces disposant de dispositifs publicitaires ou d'enseignes visibles depuis l'espace public (40 094.80 €).

- Les dotations et participations – Chapitre 74 : 3 975 178.68 €

Ensemble des recettes non fiscales versées à la commune, principalement par l'Etat et divers organismes publics. Ces recettes soutiennent le fonctionnement des services municipaux et complètent les ressources propres de la collectivité.

Ce chapitre comprend notamment :

- les dotations versées par l'Etat, telles que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et ses composantes (DF : 441 991 €, DSR : 1 024 909 €, DSU : 426 069 € et DNP : 127 211 €)
- les compensations fiscales de l'Etat, par exemple la compensation de la taxe foncière lorsque des exonérations légales réduisent le produit perçu par la commune (402 726 €)
- la DC RTP (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle), destinée à neutraliser les effets de la réforme fiscale de 2010 et versée lorsque la commune est considérée comme "perdante" à cette réforme (438 256 €)
- les participations d'autres collectivités ou organismes publics (ex. Département, Région, CAF, CNC) versées pour le fonctionnement de services ou dispositifs spécifiques (enfance, petite enfance, jeunesse, culture, cinéma, etc...)
- les concours financiers et subventions d'exploitation alloués dans le cadre de dispositifs contractuels, partenariats ou conventions (EPS au collège par le Département : 22 143 €, participation du SIVOS aux frais des équipements sportifs : 61 700 € - imputé au c/75888 par erreur)
- le FCTVA correspondant au remboursement forfaitaire de TVA sur les dépenses de fonctionnement : 141 911.28 € (en 2025, régularisation de trois années)

Ce chapitre retrace ainsi l'ensemble des ressources non fiscales, qu'elles proviennent de mécanismes de dotation, de compensation, ou de participation, permettant de soutenir les actions menées par la commune et d'assurer la continuité de ses services publics

- Autres produits de gestion courante – Chapitre 75 : 385 529.74 €

Ensemble des recettes non fiscales perçues par la commune dans le cadre de son activité courante, en dehors des produits des services, des impôts et taxes ou des dotations. Il s'agit de produits liés aux relations courantes de la collectivité avec des tiers, et qui contribuent au financement du fonctionnement communal.

Ce chapitre comprend principalement :

- les loyers et redevances versés à la commune pour l'occupation de locaux ou bâtiments (logements et salles : 261 716.72 €)
- les produits divers liés aux relations courantes avec les usagers, partenaires ou organismes extérieurs (versement recettes bornes de recharge, avoir sur facture, refacturation badge ou dégradation de matériel), participation du SIVOS aux frais des équipements sportifs : 61 700 € - imputé au c/75888 par erreur)

- les pénalités, indemnités ou recettes accessoires liées à des contrats ou conventions, lorsqu'elles relèvent du fonctionnement courant (redevance marché d'approvisionnement : 1 500 €)

Ce chapitre retrace ainsi les recettes accessoires mais régulières qui complètent les autres produits de fonctionnement et participent au financement des services publics municipaux.

- Les produits financier – Chapitre 76 : 28 125.00 €

Ensemble des opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes, telles que la réduction de mandats sur des exercices antérieurs. En 2025, il s'agit des intérêts de clôture du compte à terme.

- Les produits exceptionnels – Chapitre 77 : 36 794.97 €

Ensemble des opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes, telles que la réduction de mandats sur des exercices antérieurs.

- Les opérations d'ordre entre sections – Chapitre 042 : 64 211.88 €

Ensemble des recettes réintégrées en section de fonctionnement correspondant à la part des subventions d'investissement transférées au résultat au fur et à mesure de la consommation de l'actif financé. Elles représentent la fraction de subvention reprise en produit pour couvrir l'amortissement de l'immobilisation concernée, assurant la cohérence entre financement et amortissement.

C – Présentation de la section d'investissement

La section d'investissement retrace l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes liées à la réalisation, à l'entretien lourd et au renouvellement du patrimoine communal. Elle permet de financer les projets structurants de la commune ainsi que les équipements nécessaires à l'amélioration ou à la modernisation des services publics locaux.

a) Dépenses d'investissement : 3 866 049.55 €

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL	6 645 944,87 €	11 526 160,17 €	3 866 049,55 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	48 728,67 €	730 000,00 €	64 211,88 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 056 314,25 €	1 158 284,20 €	1 062 682,22 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 273,11 €	584 087,40 €	79 473,20 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	500 000,00 €	135 642,00 €	- €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 924 628,84 €	8 909 646,57 €	2 651 182,25 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	8 500,00 €	8 500,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	6 645 944,87 €	11 526 160,17 €	3 866 049,55 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	48 728,67 €	730 000,00 €	64 211,88 €
13911 Amort. Subventions Etat	11 754,83 €	635 000,00 €	26 568,83 €
13912 Amort. Subventions Région	840,09 €	- €	998,89 €
13913 Amort. Subventions Département	12 331,70 €	80 000,00 €	14 812,31 €
139141 Amort. Subv. Communes membres G	787,16 €	- €	422,32 €
13918 Amort. Subventions Autres	2 992,36 €	15 000,00 €	- €
139361 Amort. Subventions DETR	20 022,53 €	- €	20 022,53 €
192 Plus ou moins values sur cessions	- €	- €	1 387,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 056 314,25 €	1 158 284,20 €	1 062 682,22 €
1641 Emprunt en euros	1 055 797,14 €	1 049 117,76 €	1 061 882,22 €
165 Dépôts et cautionnements	517,11 €	2 500,00 €	800,00 €
16818 Autres prêteurs	- €	106 666,44 €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	116 273,11 €	584 087,40 €	79 473,20 €
202 Frais réalisation de documents	36 186,00 €	64 091,80 €	31 135,80 €
2031 Frais d'études	39 530,40 €	489 800,00 €	31 992,00 €
2051 Logiciels	40 556,71 €	30 195,60 €	16 345,40 €
204 - Subventions d'équipements versées	500 000,00 €	135 642,00 €	- €
204112 Etat bâtiments et installations	- €	135 642,00 €	- €
20415343 Collect. à caractère industr./commerce	500 000,00 €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	4 924 628,84 €	8 909 646,57 €	2 651 182,25 €
2111 Acquisition terrains nus	633 249,29 €	- €	- €
2115 Acquisition terrains bâtis	207 279,45 €	- €	- €
2121 Plantation d'arbres	3 120,00 €	23 150,00 €	- €
2128 Autres agencements et aménagements	87 815,28 €	331 924,00 €	4 988,67 €
21311 Travaux Mairie	29 343,60 €	- €	21 000,00 €
21312 Travaux bâtiments scolaires	- €	2 574 351,40 €	33 369,03 €
21314 Travaux bât. culturels/sportifs	104 662,00 €	955 299,85 €	55 104,00 €
21315 Centre d'incendie et de secours	- €	24 000,00 €	- €
21318 Travaux autres bât. publics	587 500,37 €	2 046 435,45 €	890 363,51 €
21351 Installations générales, bât. publics	183 793,48 €	403 991,29 €	65 941,57 €
2152 Travaux installations voirie	264 623,97 €	849 187,10 €	715 045,24 €
21534 Travaux réseaux d'électrification	2 340 950,15 €	913 359,49 €	355 189,11 €
21538 Travaux autres réseaux	322 163,13 €	102 876,39 €	129 557,13 €
21568 Autre matériel d'incendie	- €	4 114,28 €	5 017,70 €
2158 Acquisition de matériel	4 035,30 €	10 000,00 €	10 337,03 €
2181 Installations générales	- €	7 500,00 €	- €
21828 Autres matériel de transport	31 397,68 €	167 362,76 €	141 369,28 €
21831 Matériel informatique scolaire	646,63 €	- €	3 110,40 €
21838 Autre matériel informatique	28 221,21 €	40 000,00 €	45 297,46 €
21841 Matériel bureau et mobilier scolaire	31 045,59 €	38 588,50 €	8 837,47 €
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	8 110,59 €	53 701,26 €	16 144,27 €
2188 Autres matériels de bureau et mobiliers	56 671,12 €	363 804,80 €	150 510,38 €
27 - Autres Immobilisations financières	- €	8 500,00 €	8 500,00 €
275 Dépôts et cautionnement versés	- €	8 500,00 €	8 500,00 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- **Les dépenses d'équipement – Chapitre 20 (hors 204), 21 et 23 : 2 730 655.45 €**

Ces chapitres regroupent des opérations structurantes :

- Révision PLU : 31 135.80 €
- Réhabilitation Eglise Saint Magne (MO) : 31 992.00 €
- Acquisition logiciels métier DST et DFA : 16 345.40 €
- Réhabilitation du groupe scolaire du Château (MO) : 33 369.03 €
- Réhabilitation de la Halle des Sports (MO et études) : 55 104.00 €
- Réhabilitation La Jouerie : 940 894.51 €
- Réhabilitation rue Aristide Briand : 432 817.78 €
- Travaux lieu-dit Garde Dieu, rue Bertauche et rue du 8 mai 1945 : 273 002.22 €
- Travaux modernisation de l'éclairage public : 304 047.04 €
- Travaux vidéoprotection phase 5 : 125 722.34 €

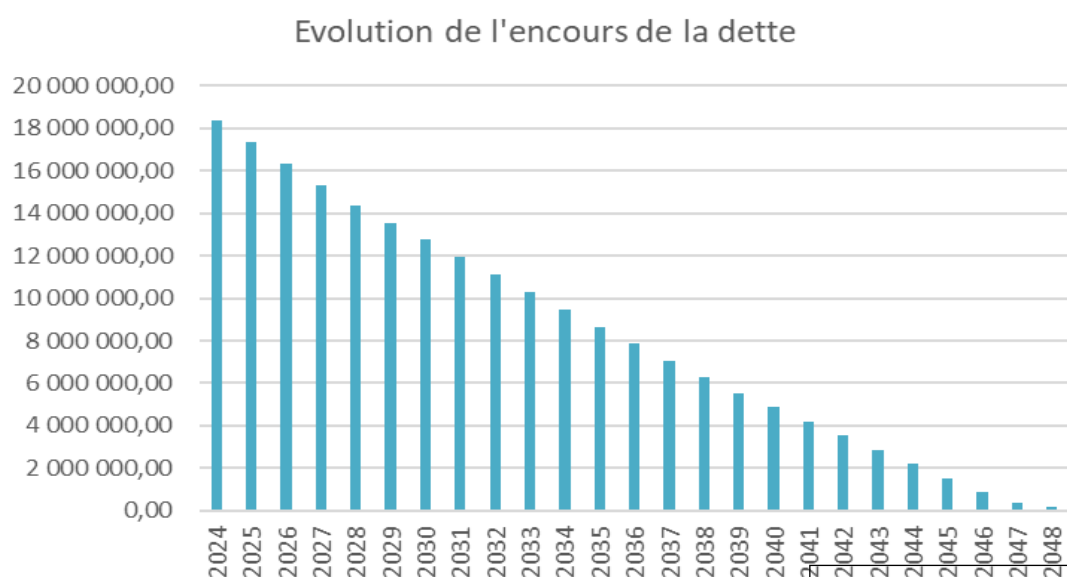
Et les programmes récurrents de remise en état ou de renouvellement du patrimoine et des équipements :

- Acquisition véhicules, tondeuses et tracteur DST : 141 369.28 €
- Acquisition matériel informatique : 45 297.46 €
- Acquisition matériel diverse services : 150 510.38 €

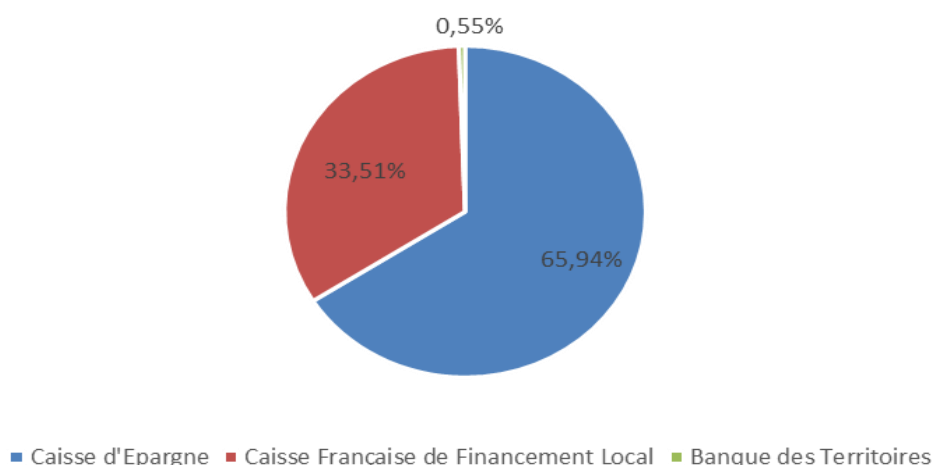
- **Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16 : 1 062 682.22 €**

Ensemble des remboursements du capital des emprunts (1 061 882.22 €) et des dettes assimilées (remboursement des cautions versées : 800.00 €).

Au 31 décembre 2025, l'encours de la dette du budget principal s'élèvent à 16 320 570,40 €.



Répartition de la dette par prêteur



- Les opérations d'ordre entre sections – Chapitre 040 : 64 211.88 €

Ensemble des recettes réintégrées en section de fonctionnement correspondant à la part des subventions d'investissement transférées au résultat au fur et à mesure de la consommation de l'actif financé. Elles représentent la fraction de subvention reprise en produit pour couvrir l'amortissement de l'immobilisation concernée, assurant la cohérence entre financement et amortissement.

b) Recettes d'investissement : 3 023 705.40 €

RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL	1 965 965,66 €	11 526 160,17 €	3 023 705,40 €
001 - SOLDE D'EXECUT. D'INVEST. REPORTE	- €	3 487 087,35 €	- €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	1 058 000,00 €	- €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	355 637,92 €	840 000,00 €	839 387,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	814 094,22 €	996 582,44 €	768 879,26 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	717 072,20 €	4 511 157,38 €	915 439,14 €
16 - EMPRUNTS/DEPOTS ET CAUTIONNEM.	79 161,32 €	133 333,00 €	- €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €	500 000,00 €	500 000,00 €

Les recettes d'investissement regroupent l'ensemble des ressources destinées à financer durablement les projets de développement de la collectivité. Elles comprennent notamment les subventions reçues, les dotations et participations, les produits de cession du patrimoine, ainsi que les emprunts contractés pour soutenir ou préparer les opérations d'équipement inscrites sur plusieurs années.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	1 965 965,66 €	11 526 160,17 €	3 023 705,40 €
001 - Solde d'exéc. d'invest reporté	- €	3 487 087,35 €	- €
021 - Virement de la section de fonct	- €	1 058 000,00 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	355 637,92 €	840 000,00 €	839 387,00 €
192 Plus ou moins values sur cession	200,00 €	- €	5 300,00 €
21828 Autres matériels de transport	- €	- €	4 087,00 €
2802 Amort. Frais d'études, docs	- €	- €	8 061,52 €
28031 Amort. Frais d'études	49 297,52 €	49 297,52 €	73 996,40 €
2804132 Amort. Part. Département	- €	- €	112 398,70 €
2805 Amort. Logiciels	13 197,00 €	11 195,00 €	27 902,39 €
28121 Amort. Plantations	119,00 €	119,00 €	6 835,44 €
28128 Amort. Amén. de terrains	10 836,59 €	10 836,59 €	166 952,47 €
281312 Amort. Construction bât scolaires	2 500,25 €	2 082,25 €	- €
281314 Amort.bât. Culturel et sportif	1 745,00 €	- €	- €
281318 Amort. Construction autres bât publ	8 316,60 €	5 641,15 €	- €
281351 Amort. Const. inst. générales bât pu	27 734,79 €	22 442,26 €	- €
28152 Amort. Inst. de voirie	43 737,72 €	42 665,72 €	- €
281533 Amort Inst. réseaux câblés	- €	- €	2 708,33 €
281534 Amort Inst. réseaux d'électrificat°	91 076,00 €	631 455,54 €	102 937,58 €
281538 Amort Inst. autres réseaux	20 278,77 €	19 367,34 €	25 294,20 €
281568 Amort. Matériels incendie	- €	- €	467,66 €
2815731 Amort. Matériel roulant	- €	- €	10 932,00 €
2815738 Amort. Autre matériel de voirie	- €	- €	2 002,61 €
281578 Amort. Autre matériel technique	901,00 €	901,00 €	901,00 €
28158 Amort. Matériel technique	42 085,82 €	12 206,10 €	71 095,22 €
28181 Amort. Autres immo inst. générales	- €	- €	12 754,72 €
281828 Amort. Matériel de transport	4 766,96 €	459,98 €	36 323,08 €
281831 Amort. Matériel inform. écoles	83,00 €	- €	742,00 €
281838 Amort. Autre matériel informatique	19 682,65 €	17 014,37 €	77 047,60 €
281841 Amort. Matériel bureau/mobilier Ed	3 852,23 €	482,16 €	6 056,78 €
281848 Amort. Autres matériels bureau/mo	4 058,30 €	3 632,30 €	15 085,02 €
28185 Amort. Matériel de téléphonie	615,00 €	615,00 €	3 095,42 €
28188 Amort. Autres immo corporelles	10 553,72 €	9 586,72 €	66 409,86 €
10 - Dotations, fonds divers, réserves	814 094,22 €	996 582,44 €	768 879,26 €
10222 FCTVA	302 735,07 €	931 582,44 €	766 852,93 €
10226 Taxe d'aménagement	11 359,15 €	65 000,00 €	2 026,33 €
1068 Excédent de fonctionnement	500 000,00 €	- €	- €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
13 - Subventions d'investissement	717 072,20 €	4 511 157,38 €	915 439,14 €
1311 Etat (biens amortissables)	297 333,50 €	2 339 369,00 €	343 419,36 €
1312 Région (biens amortissables)	8 400,88 €	843 302,81 €	312 394,00 €
1313 Département (biens amortissables)	25 240,31 €	675 120,83 €	133 155,88 €
13151 GFP de rattachement (biens amort.)	- €	36 604,20 €	36 064,20 €
1318 Autres (biens amortissables)	- €	63 000,00 €	- €
13251 Group. à caractère particulier	51 440,00 €	- €	- €
13278 Fonds européen (biens non amort.)	- €	- €	- €
1328 Autres	- €	- €	- €
13361 DETR (biens amortissables)	222 709,32 €	- €	- €
1345 Contribution locale temporaire (non a	6 926,86 €	- €	28 000,00 €
13461 DETR	- €	62 406,17 €	62 405,70 €
13462 DSIL	105 021,33 €	491 354,37 €	- €
16 - Emprunts, dépôts et cautionnement	79 161,32 €	133 333,00 €	- €
1641 Emprunt en euros	79 161,32 €	- €	- €
16818 Emprunts autres prêteurs	- €	133 333,00 €	- €
204 - Subventions d'équipement versées	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
20415343 SPIC projets d'infrastructures	- €	500 000,00 €	500 000,00 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent comme suit :

- **L'excédent d'investissement 2025 – Chapitre 001**

Il correspond au solde positif de la section d'investissement repris de l'exercice précédent. Ce solde, intégré lors du Budget supplémentaire après l'adoption du Compte Financier Unique, représente la part excédentaire disponible pour financer les opérations d'équipement en cours ou à venir, contribuant ainsi au renforcement de l'équilibre de la section d'investissement.

- **Les dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 768 879.26 €**

Ensemble des recettes constituées des dotations versées par l'Etat, des fonds divers provenant d'organismes publics ou partenaires, ainsi que des prélèvements sur les réserves de la collectivité, destinées à soutenir le financement de son fonctionnement et de ses projets.

Il s'agit notamment :

- du FCTVA 2025 sur les dépenses 2023 : 260 910.94 €
- une régularisation du FCTVA 2021 et 2022 : 505 941.99 €
- de la taxe d'aménagement : prévision de 2 026.33 €
- de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année N-1 : affecté lors du Budget supplémentaire, après le vote du Compte Financier Unique, qui arrête définitivement les résultats de l'exercice précédent (pas d'affectation en 2025)

- **Les subventions d'investissement – Chapitre 13 : 915 439.14 €**

Ensemble des subventions d'investissement perçues par la collectivité, destinées à financer durablement ses opérations d'équipement et ses projets inscrits en section d'investissement.

Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Eclairage public : 116 121.60 € (participation financière Etat, Région et département)
- Réhabilitation La Jouerie : 200 000 € (participation financière Région)
- Réhabilitation du groupe scolaire du Château : 226 411.50 € (avance Fonds vert)
- Travaux toiture église Saint Magne : 81 007.86 € (participation financière Etat)
- Phase 5 de la vidéoprotection : 198 649.08 € (participation financière Etat)
- Création d'un city stade : 62 405.70 € (participation financière Etat)

- **Emprunts et dettes assimilées : Chapitre 16 : 0.00 €**

Ensemble des encaissements liés aux emprunts et dettes assimilées, comprenant :

- les emprunts contractés par la collectivité pour financer ses opérations d'investissement
- les dettes assimilées, correspondant aux encaissements des cautions versées

- **Subventions d'équipement versées : 500 000 €**

Ensemble des subventions d'équipement versées par la collectivité et faisant l'objet, en 2025, d'un remboursement par le budget annexe de l'assainissement au profit du budget principal, correspondant à la reprise de la subvention initialement attribuée.

- **Le virement de la section de fonctionnement – Chapitre 021 : 0.00 €**

Ensemble des ressources transférées de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, constituant une part essentielle des ressources propres d'origine interne générées par la gestion de la collectivité.

Ce virement est prioritairement affecté à la couverture du remboursement du capital de la dette dans le respect de l'équilibre budgétaire, et contribue également au financement direct des opérations d'équipement, renforçant ainsi la capacité d'autofinancement de la collectivité.

- **Les opérations d'ordre entre sections – Chapitre 040 : 839 387.00 €**

Les dotations aux amortissements font également partie des ressources propres d'origine interne et peuvent servir à la couverture en remboursement du capital.

4 – LE BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE

Le budget annexe du centre aquatique s'inscrit dans un contexte singulier : la dette liée à la construction reste portée par le SICPAN, tandis que la commune assume seule l'intégralité du fonctionnement via son budget annexe. Cette organisation entraîne une charge financière importante et structurellement déséquilibrée.

A – Présentation de la section de fonctionnement

a) Dépenses de fonctionnement

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	895 082,30 €	859 658,08 €	709 258,24 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	337 643,63 €	477 910,46 €	347 010,37 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	552 264,19 €	360 100,00 €	359 596,25 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,30 €	4 500,00 €	- €
67 - CHARGES SPECIFIQUES	- €	1 947,62 €	1 947,62 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	5 174,18 €	15 200,00 €	704,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	895 082,30 €	859 658,08 €	709 258,24 €
011 - Charges à caractère général	337 643,63 €	477 910,46 €	347 010,37 €
6041 - Achat d'études	1 501,10 €	3 666,16 €	450,00 €
6042 - Achat prestation de services	12 781,16 €	16 000,00 €	13 865,25 €
60611 - Eau et assainissement	80 441,13 €	155 000,00 €	167 062,98 €
60612 - Electricité	55 570,24 €	109 600,00 €	64 283,58 €
60621 - Gaz	162 913,94 €	98 100,00 €	46 041,97 €
60628 - Autres fournitures non stockées	- €	350,00 €	119,38 €
60631 - Fournitures d'entretien	2 704,22 €	7 230,00 €	3 634,82 €
60632 - F. de petit équipement	5 388,10 €	13 300,00 €	7 184,55 €
60636 - Vêtements de travail	1 310,04 €	500,00 €	148,53 €
6064 - Fournitures administratives	147,29 €	200,00 €	167,37 €
60668 - Autres produits pharmaceutiques	104,51 €	- €	- €
6068 - Autres matières et fournitures	144,36 €	300,00 €	651,85 €
611 - Contrats prestation de service	4 096,21 €	15 200,00 €	9 092,12 €
61358 - Locations mobilières	568,41 €	2 000,00 €	3 701,90 €
615221 - Entretien de bâtiment	3 300,00 €	27 764,30 €	10 709,99 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
61558 - Maintenance autres biens mobiliers	1 891,35 €	7 000,00 €	4 386,14 €
6156 - Maintenance	4 491,51 €	19 600,00 €	11 785,18 €
6228 - Rémunérations d'intermédiaires autres	- €	- €	391,09 €
6262 - Frais de télécommunication	- €	500,00 €	34,63 €
627 - Services bancaires et assimilés	290,06 €	600,00 €	274,95 €
6288 - Autres services extérieurs	- €	- €	1 639,97 €
6378 - Autres impôts, taxes et versements assi	- €	1 000,00 €	1 384,12 €
012 - Charges de personnel	552 264,19 €	360 100,00 €	359 596,25 €
6215 - Personnel affecté par collectivité	552 264,19 €	355 100,00 €	355 100,00 €
6218 - Autre personnel extérieur		5 000,00 €	4 496,25 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,30 €	4 500,00 €	- €
65811 - Droit d'utilisation en nuage	- €	4 500,00 €	- €
65818 - Autres droits d'utilisation	0,30 €	- €	- €
67 - Charges spécifiques	- €	1 947,62 €	1 947,62 €
673 - Titres annulés (sur exercices)		1 947,62 €	1 947,62 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 174,18 €	15 200,00 €	704,00 €
6811 - Dot amort immos (provision)	5 174,18 €	15 200,00 €	704,00 €

b) Recettes de fonctionnement

RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	974 276,42 €	859 658,08 €	440 321,76 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE FONCT.	- €	397 429,16 €	- €
70 - PRODUITS DES SERVICES	92 926,42 €	115 000,92 €	71 251,09 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	881 350,00 €	347 228,00 €	347 228,00 €
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	- €	- €	21 842,67 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	974 276,42 €	859 658,08 €	440 321,76 €
002 - Excédent antérieur reporté Fonct.	- €	397 429,16 €	- €
70 - Produits des services	92 926,42 €	115 000,92 €	71 251,09 €
70631 - Redev. des services à caractère sportif	92 926,42 €	115 000,92 €	71 251,09 €
74 - Dotations et participations	881 350,00 €	347 228,00 €	347 228,00 €
74741 - Participation communes membre GFP	881 350,00 €	347 228,00 €	347 228,00 €
77 - Produits spécifiques	- €	- €	21 842,67 €
773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs	- €	- €	21 842,67 €

En 2025, la section de fonctionnement la subvention d'équilibre versée par le budget principal qui compense des recettes propres insuffisantes s'élevait à 347 228.00 € (2024 : 881 350.00).

A – Présentation de la section d'investissement

a) Dépenses d'investissement

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	3 837,74 €	138 955,60 €	6 963,45 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 837,74 €	138 955,60 €	6 963,45 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	3 837,74 €	138 955,60 €	6 963,45 €
21 - Immobilisations corporelles	3 837,74 €	138 955,60 €	6 963,45 €
21314 - Travaux bât. culturels et sportifs	- €	- €	- €
21351 - Installation bât. publics	2 756,91 €	51 479,80 €	706,00 €
2158 - Acquisition de matériel	- €	- €	- €
21838 - Matériel bureau et inform.	- €	67 475,80 €	- €
2188 - Autres immos. corporelles	1 080,83 €	20 000,00 €	6 257,45 €

b) Recettes d'investissement

RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	5 174,18 €	138 955,60 €	704,00 €
001 - SOLDE D'EXCECUTION D'INVEST. REPORTE	- €	123 755,60 €	- €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	5 174,18 €	15 200,00 €	704,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	5 174,18 €	138 955,60 €	704,00 €
001 - Solde d'execut° d'invest. reporté	- €	123 755,60 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 174,18 €	15 200,00 €	704,00 €
281351 - Amort. Installation bât. publics	248,00 €		460,00 €
28188 - Amort. Autres immo. corporelles	4 926,18 €	15 200,00 €	244,00 €

5 – LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget annexe Assainissement s'inscrit dans un contexte particulier marqué par l'évolution du cadre national : bien que le transfert de compétence à l'intercommunalité soit suspendu en attente d'une position stabilisée de l'État, la commune continue d'assurer pleinement la gestion d'un réseau ancien nécessitant des investissements majeurs pour garantir la conformité réglementaire, la sécurité sanitaire et la résilience hydraulique du territoire.

A – Présentation de la section de fonctionnement

a) Dépenses de fonctionnement

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	130 583,58 €	811 294,73 €	210 429,58 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	470,86 €	438 884,57 €	5 592,86 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	23 520,74 €	53 000,00 €	53 000,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €	500,00 €	- €
66 - CHARGES FINANCIERES	32,02 €	32 530,95 €	31 836,72 €
67 - CHARGES SPECIFIQUES	- €	- €	- €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	106 559,96 €	120 500,00 €	120 000,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST.	- €	165 879,21 €	- €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	130 583,58 €	811 294,73 €	210 429,58 €
011 - Charges à caractère général	470,86 €	438 884,57 €	5 592,86 €
604 - Achat d'études	- €	10 000,00 €	- €
61523 - Entretien des réseaux	372,78 €	392 384,57 €	642,86 €
617 - Etudes et recherches	- €	29 000,00 €	2 450,00 €
6226 - Honoraires	- €	- €	- €
623 - Publicités, publications	98,08 €	5 000,00 €	- €
627 - Services bancaires et assimilés	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
012 - Charges de personnel	23 520,74 €	53 000,00 €	53 000,00 €
6215 - Personnel affecté par collectivité	23 520,74 €	- €	53 000,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	- €	53 000,00 €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	500,00 €	- €
6588 - Charges diverses	- €	500,00 €	- €

TOTAL DEPENSES	38 534,86 €	320 988,29 €	62 522,29 €
66 - Charges financières	32,02 €	32 530,95 €	31 836,72 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	33,99 €	26 529,56 €	24 022,29 €
66112 - ICNE	- 1,97 €	1,39 €	7 814,43 €
6615 - Intérêts des comptes courants	- €	6 000,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	106 559,96 €	120 500,00 €	120 000,00 €
6811 - Dot amort immos (provision)	106 559,96 €	120 500,00 €	120 000,00 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	- €	165 879,21 €	- €

b) Recettes de fonctionnement

RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	324 124,84 €	811 294,73 €	505 769,21 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE FONCT.	- €	255 458,73 €	- €
70 - PRODUITS DES SERVICES	128 383,99 €	255 000,00 €	205 903,21 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	57 300,27 €	261 336,00 €	261 366,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,87 €	500,00 €	- €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	99 939,71 €	500,00 €	- €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	38 500,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	324 124,84 €	811 294,73 €	505 769,21 €
002 - Excédent antérieur reporté Fonct.	- €	255 458,73 €	- €
70 - Produits des services	128 383,99 €	255 000,00 €	205 903,21 €
70611 - Redevance d'assainissement	128 383,99 €	255 000,00 €	205 903,21 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	38 500,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €
777 - Recettes et quote part des subventions	38 500,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €
74 - Subventions d'exploitation	57 300,27 €	261 336,00 €	261 366,00 €
74 - Dotations et participations	47 275,27 €	261 336,00 €	- €
748 - Compensations, attributions et autres	10 025,00 €	- €	261 366,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,87 €	500,00 €	- €
758 - Produits divers	0,87 €	500,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	99 939,71 €	500,00 €	- €
771 - Produits except. sur opérations de gestio	99 939,71 €	500,00 €	- €

En 2025, la section de fonctionnement a bénéficié d'une subvention d'équilibre d'un montant de 261 336.00 € (2024 : 47 275.27 €). Les charges couvrent principalement l'entretien courant, les contrôles réglementaires et les charges financières liées à l'endettement.

A – Présentation de la section d'investissement

c) Dépenses d'investissement

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	76 973,27 €	5 985 768,92 €	1 120 366,28 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	38 500,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
16 - EMPRUNTS	10 982,47 €	168 222,96 €	155 212,92 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	1 180 000,00 €	- €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 490,80 €	4 099 045,96 €	426 653,36 €

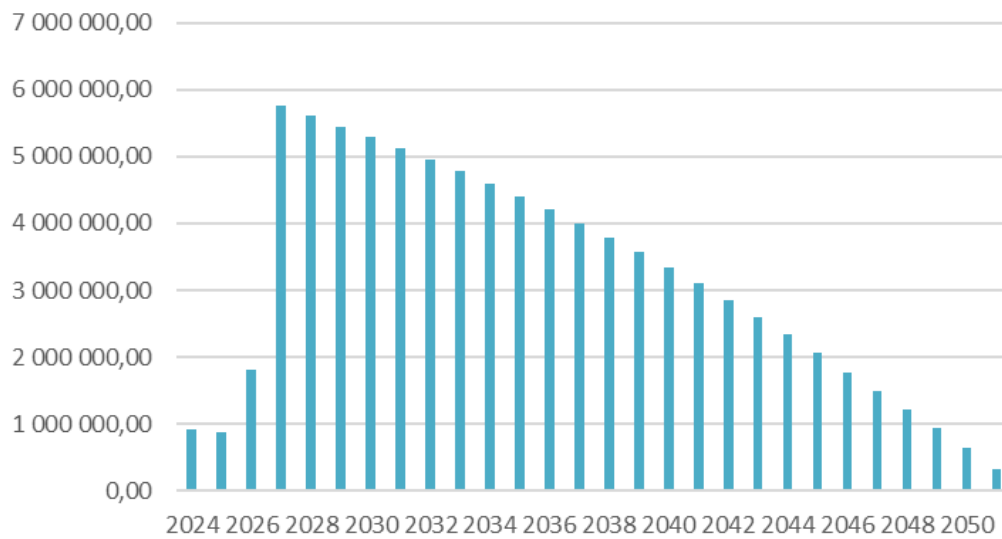
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	76 973,27 €	5 985 768,92 €	1 120 366,28 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	38 500,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €
13918 - Amort. sub. d'invest. autres	38 500,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €
13 - Subventions d'investissements	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
1318 - Subventions d'équipement	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
16 - Emprunts	10 982,47 €	168 222,96 €	155 212,92 €
1641 - Emprunts en euros	9 375,00 €	166 614,96 €	154 425,45 €
1681 - Autres emprunts	1 607,47 €	1 608,00 €	787,47 €
20 - immobilisations incorporelles	- €	1 180 000,00 €	- €
2031 - Frais d'études	- €	680 000,00 €	- €
208 - Autres immo. incorporelles	- €	500 000,00 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	27 490,80 €	4 099 045,96 €	426 653,36 €
213 - Travaux réseaux	- €	64 294,65 €	- €
2156 - Travaux réseaux	27 490,80 €	2 803 588,80 €	426 653,36 €
2158 - Autres outillages	- €	1 228 662,51 €	- €
218 - Autres immobilisations	- €	2 500,00 €	- €

d) Recettes d'investissement

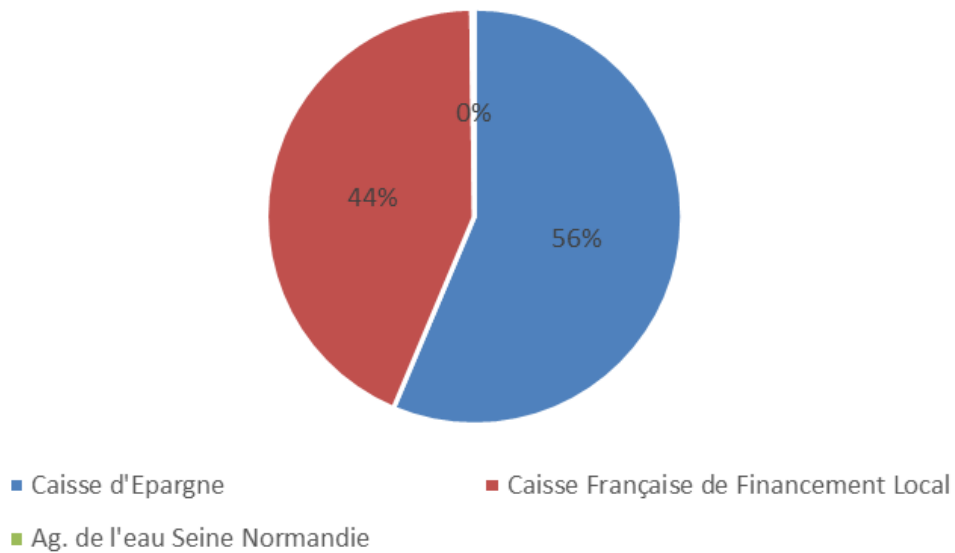
RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	648 839,96 €	5 985 768,92 €	1 120 000,00 €
001 - SOLDE D'EXECUTION D'INVEST. REPORTE	- €	699 389,71 €	- €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	165 879,21 €	- €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	106 559,96 €	120 500,00 €	120 000,00 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	542 280,00 €	- €	- €
16 - EMPRUNTS	- €	5 000 000,00 €	1 000 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	648 839,96 €	5 985 768,92 €	1 120 000,00 €
001 - Solde d'execut° d'invest. reporté	- €	699 389,71 €	- €
021 - Virement de la section de fonct.		165 879,21 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	106 559,96 €	120 500,00 €	120 000,00 €
2803 - Amort. frais d'études	16 836,00 €	10 836,00 €	16 836,00 €
2812 - Amort. agencements terrains	380,57 €	- €	- €
2813 - Amort. constructions	24 011,00 €	16 836,00 €	37 736,17 €
28156 - Amort. matériel spécifique	9 126,00 €	38 658,92 €	8 917,44 €
28158 - Amort. autres outillages	53 208,00 €	51 881,00 €	53 512,00 €
2818 - Amort. immo. corporelles	2 998,39 €	2 288,08 €	2 998,39 €
13 - Subventions d'investissement	542 280,00 €	- €	- €
131 - Subventions d'équipement	542 280,00 €		
16 - Emprunts		5 000 000,00 €	1 000 000,00 €
1641 - Emprunts en euros	- €	5 000 000,00 €	1 000 000,00 €

Evolution de l'encours de la dette



Répartition de la dette par prêteur



6 – LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget annexe Eau potable s'inscrit également dans un contexte institutionnel en évolution. Bien que le transfert de compétence eau à l'intercommunalité soit actuellement suspendu par le gouvernement, la commune assure pleinement l'exploitation, l'entretien et le renouvellement d'un réseau vieillissant. Cette responsabilité permet de maintenir un service public de qualité tout en préparant la modernisation du réseau pour les années à venir.

Le budget primitif 2026 de l'eau sera voté en intégrant la reprise anticipée des résultats.

A – Présentation de la section de fonctionnement

a) Dépenses de fonctionnement

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	530 554,87 €	1 287 119,24 €	232 125,98 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	202 803,34 €	967 479,98 €	91 476,78 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	23 520,74 €	53 000,00 €	52 322,34 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 360,88 €	- €	- €
66 - CHARGES FINANCIERES	3 180,42 €	7 422,66 €	6 436,86 €
67 - CHARGES SPECIFIQUES	191 830,06 €	5 000,00 €	- €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	81 859,43 €	81 890,00 €	81 890,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST.	- €	172 326,60 €	- €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	530 554,87 €	1 287 119,24 €	232 125,98 €
011 - Charges à caractère général	202 803,34 €	967 479,98 €	91 476,78 €
611 - Contrat de prestation de service	202 803,34 €	341 504,00 €	84 941,78 €
61523 - Entretien des réseaux	- €	537 300,19 €	4 085,00 €
6156 - Maintenance	- €	88 675,79 €	- €
617 - Etudes et recherches	- €	- €	2 450,00 €
012 - Charges de personnel	23 520,74 €	53 000,00 €	52 322,34 €
6215 - Personnel affecté par collectivité	- €	- €	52 322,34 €
6218 - Autre personnel extérieur	23 520,74 €	53 000,00 €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	27 360,88 €	- €	- €
6588 - Charges diverses	27 360,88 €	- €	- €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
66 - Charges financières	3 180,42 €	7 422,66 €	6 436,86 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	3 398,48 €	6 495,91 €	6 495,91 €
66112 - ICNE	- 218,06 €	926,75 €	- 59,05 €
67 - Charges exceptionnelles	191 830,06 €	5 000,00 €	- €
673 - Titres annulés sur exercice antérieur	191 830,06 €	5 000,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	81 859,43 €	81 890,00 €	81 890,00 €
6811 - Dot amort immos (provision)	81 859,43 €	81 890,00 €	81 890,00 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	- €	172 326,60 €	- €

b) Recettes de fonctionnement

RECETTES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	852 388,65 €	1 287 119,24 €	360 578,03 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE FONCT.	- €	719 983,24 €	- €
70 - PRODUITS DES SERVICES	382 274,61 €	280 000,00 €	335 307,15 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	444 844,00 €	261 366,00 €	- €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,04 €	500,00 €	0,88 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	25 270,00 €	25 270,00 €	25 270,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	852 388,61 €	1 287 119,24 €	360 578,03 €
002 - Excédent antérieur reporté Fonct.	- €	719 983,24 €	- €
70 - Produits des services	382 274,61 €	280 000,00 €	335 307,15 €
7011 - Redevance d'eau	382 274,61 €	280 000,00 €	335 307,15 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	25 270,00 €	25 270,00 €	25 270,00 €
777 - Recettes et quote part des subventions	25 270,00 €	25 270,00 €	25 270,00 €
74 - Subventions d'exploitation	444 844,00 €	261 366,00 €	- €
74 - Dotations et participations	- €	261 366,00 €	- €
748 - Compensations, attributions et autres	444 844,00 €	- €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	500,00 €	0,88 €
7588 - Autres produits	- €	500,00 €	0,88 €

Pour 2025, la section de fonctionnement est excédentaire. Les charges courantes, principalement dédiées à l'entretien et à la réparation du réseau, reflètent le vieillissement des infrastructures et témoignent de l'engagement constant de la commune pour garantir la continuité et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable.

A – Présentation de la section d'investissement

a) Dépenses d'investissement

DEPENSES	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	46 446,80 €	1 030 825,36 €	71 027,75 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	25 270,00 €	25 270,00 €	25 270,00 €
16 - EMPRUNTS	21 176,80 €	51 820,45 €	45 757,75 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	215 000,00 €	- €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	738 734,91 €	- €

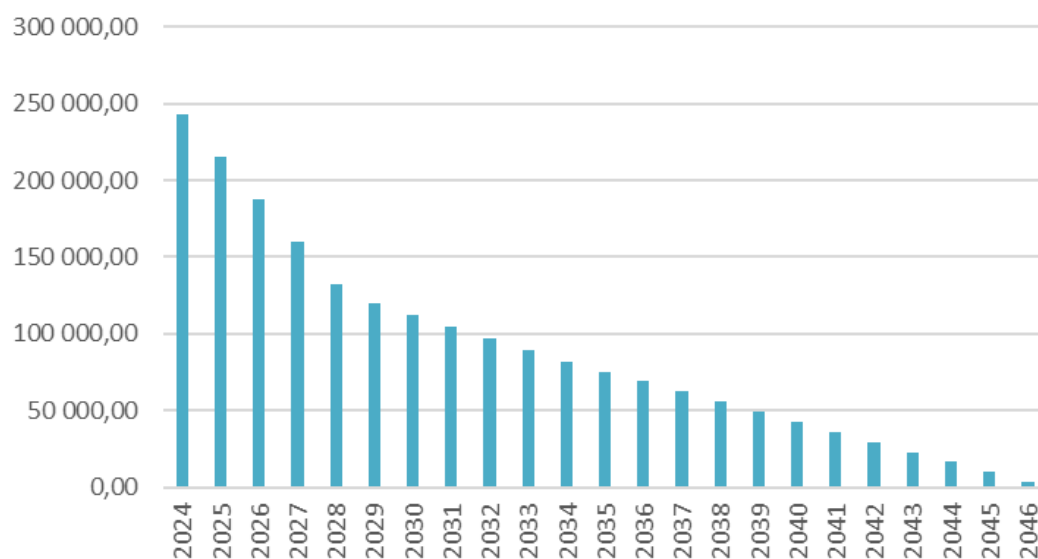
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL DEPENSES	46 446,80 €	1 030 825,36 €	71 027,75 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	25 270,00 €	25 270,00 €	25 270,00 €
13918 - Amort. sub. d'invest. autres	25 270,00 €	25 270,00 €	25 270,00 €
16 - Emprunts	21 176,80 €	51 820,45 €	45 757,75 €
1641 - Emprunts en euros	20 250,00 €	50 893,45 €	44 830,95 €
1681 - Autres emprunts	926,80 €	927,00 €	926,80 €
20 - immobilisations incorporelles	- €	215 000,00 €	- €
2031 - Frais d'études	- €	215 000,00 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	738 734,91 €	- €
2156 - Travaux réseaux		725 734,91 €	- €
2158 - Autres outillages		13 000,00 €	- €

b) Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	81 859,43 €	1 030 825,36 €	81 890,00 €
001 - SOLDE D'EXECUTION D'INVEST. REPORTE	- €	776 608,76 €	- €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	172 326,60 €	- €
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	81 859,43 €	81 890,00 €	81 890,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024	TOTAL PREVU 2025	CFU 2025
TOTAL RECETTES	81 859,43 €	1 030 825,36 €	81 890,00 €
001 - Solde d'execut° d'invest. reporté	- €	776 608,76 €	- €
021 - Virement de la section de fonct.		172 326,60 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	81 859,43 €	81 890,00 €	81 890,00 €
2803 - Amort. frais d'études	1 845,00 €	6 442,00 €	- €
2812 - Amort. agencements terrains	- €	- €	- €
2813 - Amort. constructions	48 269,65 €	34 236,00 €	40 439,39 €
28156 - Amort. matériel spécifique	17 503,20 €	14 932,00 €	- €
28158 - Amort. autres outillages	12 648,95 €	24 520,00 €	39 857,98 €
2818 - Amort. immo. corporelles	1 592,63 €	1 760,00 €	1 592,63 €

Evolution de l'encours de la dette



Répartition de la dette par prêteur

